

NOTE D'ORIENTATION SUR L'INTÉGRATION DE LA NUTRITION DANS LE PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une note d'orientation pour les équipes de pays des Nations Unies



UNSCN

United Nations System Standing Committee on Nutrition

Novembre 2017

Tous droits réservés. Le Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies encourage l'utilisation et la diffusion du contenu de ce produit. Le contenu peut être reproduit et diffusé à des fins d'enseignement ou à d'autres fins non commerciales sous réserve que le UNSCN soit correctement mentionné comme source et qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que le UNSCN approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction et d'adaptation, ainsi qu'à la revente et autres droits d'exploitation commerciale, doit être adressée par courrier électronique au secrétariat du UNSCN, à l'adresse: info@unscn.org.

SOMMAIRE

ACRONYMES	3
SECTION 1. Introduction	5
1.1. Objet	6
1.2. Structure et champ d'étude	8
1.3. Public visé	10
SECTION 2. La malnutrition: informations générales	11
2.1. Pourquoi intégrer la nutrition	12
2.2. Principaux éléments du processus d'intégration de la nutrition	15
2.3. Possibilités et approches pour les équipes de pays des Nations Unies	16
2.4. Coordination avec les partenaires de développement	18
SECTION 3. Pour commencer	21
3.1. Petit guide sur l'intégration de la nutrition	22
3.2. Points d'entrée, interventions et outils	23
ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action	25
ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays	26
ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats	27
ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation	28
SECTION 4. Passer à l'action	31
4.1. Tirer des enseignements des résultats obtenus et procéder à des améliorations en conséquence	32
ANNEXES	35
A. Outils au service de l'intégration de la nutrition	36
ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action	36
POINT D'ENTRÉE 1.1: Examiner les études de pays existantes du point de vue de la nutrition	36
POINT D'ENTRÉE 1.2: Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes pour cartographier le processus national de planification	38
POINT D'ENTRÉE 1.3: Évaluer les avantages relatifs et les points faibles de l'équipe de pays du point de vue de la nutrition	40
ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays	45
POINT D'ENTRÉE 2.1: Contribuer à l'analyse de pays réalisée à l'initiative des autorités nationales	45
POINT D'ENTRÉE 2.2: Appuyer les études ciblées sur la nutrition afin d'évaluer les progrès réalisés par le pays et de recenser les problèmes restant à résoudre	46
POINT D'ENTRÉE 2.3: Évaluer les vulnérabilités, les risques et les possibilités en matière de nutrition dans le cadre d'une analyse commune de pays	47
POINT D'ENTRÉE 2.4: Participer à la définition des priorités du PNUAD	48
ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats	52
POINT D'ENTRÉE 3.1: Sélectionner 3 à 5 priorités nationales sur lesquelles concentrer les efforts	52
POINT D'ENTRÉE 3.2: Faire en sorte que les résultantes du PNUAD fournissent une trame générale à l'appui du développement national	53
POINT D'ENTRÉE 3.3: Cartographier les programmes et projets des organismes du point de vue de la nutrition	54
POINT D'ENTRÉE 3.4: Soutenir la production de documents sur l'impact de la nutrition (selon que de besoin)	56
POINT D'ENTRÉE 3.5: Tenir compte des vulnérabilités, risques et possibilités d'un point de vue nutritionnel dans le plan de travail annuel (ou l'équivalent)	57
ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation	59
POINT D'ENTRÉE 4.1: Évaluer dans quelle mesure les résultantes du PNUAD contribuent à la réalisation des priorités nationales et à l'amélioration de la nutrition	59
POINT D'ENTRÉE 4.2: Tenir compte des résultats de l'évaluation dans l'analyse de pays et la planification par pays	60
B. Engagements SMART propres à chaque pays	62
RÉFÉRENCES	63

Remerciements

Le présent document de travail a été établi par Saba Mebrahtu. L'auteure exprime en particulier sa gratitude à Stineke Oenema et à Christine Campeau, respectivement coordinatrice et fonctionnaire technique du UNSCN, ainsi qu'aux membres, observateurs et partenaires du UNSCN pour leur généreuse participation et leurs contributions.

Elle remercie également Janice Meerman, qui a révisé la version définitive de ce document.

L'auteure est directement responsable des erreurs et omissions que pourrait contenir le document.

Celui-ci est disponible sur le site web du Comité permanent de la nutrition à l'adresse: www.unscn.org.

ACRONYMES

CAN	Compendium des actions de nutrition
CCA	Évaluation commune de pays
CFSVA	Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité
CIN2	Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SMART	Spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et assorti de délais
SUN	Mouvement Renforcer la nutrition
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSCN	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies

SECTION 1

Introduction

- 1.1. **Objet**
- 1.2. **Structure et champ d'étude**
- 1.3. **Public visé**



1.1. Objet

La présente note d'orientation a pour objet d'aider les équipes de pays des Nations Unies à mieux intégrer la nutrition dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD),¹ au moyen d'une approche multisectorielle. Elle contient des recommandations sur la meilleure façon d'intégrer les risques et possibilités associés aux diverses formes de malnutrition dans l'analyse commune de pays² et le PNUAD.

Il s'agit là d'une initiative importante et opportune compte tenu des résultats de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et, en particulier, de la proclamation de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025). Cette décennie offre une occasion unique aux organismes des Nations Unies et aux principales parties prenantes d'harmoniser et de renforcer l'appui qu'ils fournissent dans le cadre des activités d'élaboration des politiques et de programmation menées par les pays dans le but d'accélérer la réalisation des objectifs fixés en matière de nutrition à l'échelon mondial, mais aussi de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

La présente note (d'information) se fonde sur une méthode classique, suffisamment souple pour s'adapter au contexte national, et qui tient compte des bonnes pratiques existantes. On y trouvera :

- Une brève présentation du rôle important que joue la nutrition dans la réalisation de l'ensemble des ODD et des priorités de développement nationales.
- Un ensemble d'outils pratiques visant à faciliter la collaboration entre les équipes de pays et les partenaires nationaux et de développement aux fins de l'analyse de la situation nutritionnelle et, sur cette base, des actions prioritaires visant à lutter contre toutes les formes de malnutrition, ainsi que leurs causes et conséquences.
- Des résultats escomptés en ce qui concerne l'intégration des questions de nutrition dans le PNUAD, ainsi que des outils d'assurance-qualité, des indicateurs fondamentaux en matière de suivi et d'évaluation dans le domaine de la nutrition à l'intention des équipes de pays, et des recommandations concernant les partenaires du pays qu'il serait bon d'associer au processus.

La présente note s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à améliorer l'efficacité de l'action menée par les organismes des Nations Unies pour aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques cohérentes et équilibrées en matière de développement qui contribuent véritablement à faire reculer la malnutrition. Elle devrait être utilisée conjointement avec les orientations du PNUAD de 2017 et les documents connexes accessibles depuis le site web du Groupe des Nations Unies pour le développement,³ ainsi que les outils mis au point par les organismes spécialisés des Nations Unies et le Réseau des Nations

¹ L'acronyme PNUAD renvoie au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

² Selon le document établi par le Groupe des Nations Unies pour le développement, intitulé «How to Prepare an UNDAF Part I: Guidelines for UN Country Teams», chaque équipe de pays peut adopter au choix l'une des trois options suivantes pour ce qui est de l'analyse commune de pays: i) participation de l'équipe de pays aux études à l'initiative des pouvoirs publics et mise à profit de ces études, y compris des examens et analyses sectoriels; ii) études complémentaires appuyées par les Nations Unies, en particulier dans le but de combler les lacunes des études existantes; et iii) analyse commune de pays complète.

³ Groupe des Nations Unies pour le développement. UNDAF Guidance and Support Package. "How to prepare an UNDAF (Part I)" et "How to Prepare an UNDAF (Part II)" – guides techniques destinés aux équipes de pays des Nations Unies et au Groupe des Nations Unies pour le développement, Programming Reference Guide: Common Country Programming Processes.

Unies pour l'initiative «Renforcer la nutrition» (mouvement SUN), notamment les Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH).⁴

Ces diverses ressources, si elles sont combinées, peuvent contribuer à soutenir l'intégration de la nutrition dans les PNUAD nationaux.

⁴ Stratégie du Réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (2016- 2020). Rome: Programme alimentaire mondial, 2016, en sa qualité d'organisme hôte du secrétariat du Réseau des Nations Unies SUN/REACH.

1.2. Structure et champ d'étude

Les orientations fournies dans la présente note se fondent sur les quatre étapes à suivre aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un PNUAD, chacune de ces étapes devant être adaptée à la situation du pays. Ainsi, un certain nombre de points d'entrée, de mesures et d'instruments susceptibles de favoriser l'intégration de la nutrition peuvent être utilisés de façon concomitante ou à différents stades du cycle du PNUAD, en fonction des besoins et des capacités du pays concerné, de l'équipe de pays des Nations Unies et des autres partenaires de développement.

La section 1, qui tient lieu d'introduction, présente brièvement l'objet de la note d'orientation et fournit des précisions concernant le public auquel elle s'adresse. La section 2 expose les arguments à l'appui de l'intégration de la nutrition et les principaux éléments de ce processus, ainsi que les possibilités et approches dont dispose l'équipe de pays des Nations Unies pour coordonner son action avec les partenaires d'aide au développement dans le cadre des activités d'intégration. La section 3 présente le «petit guide sur l'intégration de la nutrition» et vient le compléter; elle constitue donc la partie la plus importante du présent document. Cette section, qui s'appuie sur les grandes étapes de la programmation par pays prévue par les Nations Unies, décrit les points d'entrée spécifiques et les mesures, instruments et ressources connexes aux fins de l'intégration de la nutrition dans l'analyse commune de pays et le PNUAD. L'accent est mis sur l'élaboration du PNUAD. On notera que, pour les pays qui entament tout juste la mise en œuvre du PNUAD ou se trouvent à mi-parcours, l'examen annuel du PNUAD constitue un point d'entrée important. Enfin, la section 4 renferme des recommandations visant à consolider les connaissances et à améliorer les performances dans le cadre d'une approche axée sur les résultats.

Bien que le principal objectif soit l'intégration de la nutrition dans le PNUAD, ainsi que dans les programmes et projets pertinents des équipes de pays des Nations Unies et des divers organismes du système, il importe de ne pas perdre de vue le but ultime, à savoir que les équipes de pays des Nations Unies aident concrètement les pays à intégrer la nutrition dans leurs politiques, stratégies et plans de développement nationaux, et ce dans le contexte des objectifs de développement durable et compte tenu de la situation et des priorités du pays concerné. La présente note d'orientation a donc pour objet: i) de répondre aux besoins des équipes de pays; et ii) dans le cadre du soutien fourni par les équipes de pays, de renforcer les capacités nationales d'intégrer la nutrition grâce à une approche multisectorielle conforme aux cadres et directives adoptés récemment au niveau mondial, ainsi que cela est souligné dans la stratégie et le programme des Nations Unies en faveur de la nutrition. Ce renforcement des capacités doit tenir compte des questions relatives aux droits en lien avec l'égalité hommes-femmes et la justice sociale, l'accent devant être mis tout particulièrement sur les groupes de population les plus vulnérables, tels que les adolescentes, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les jeunes enfants, les populations urbaines pauvres et d'autres groupes marginalisés.

La présente note fait suite aux conclusions figurant dans les documents publiés par le Groupe des Nations Unies pour le développement que sont la «Note d'orientation sur l'intégration des questions liées à l'alimentation et à la sécurité alimentaire à l'analyse des pays et au PNUAD» (guide destiné aux équipes de pays des Nations Unies, 2011) et les «Directives des Nations Unies relatives à la programmation par pays: Directives du PNUAD relatives à la nutrition: Étude», y compris les remontées d'information des équipes de pays au sujet de leurs besoins en instruments d'orientation actualisés, ainsi que des informations sur les bonnes pratiques, les enseignements tirés et les études de cas (UNSCN, 2015).

En outre, le présent document met l'accent sur les mesures et engagements sans précédent pris en faveur de la nutrition au niveau mondial en lien avec les résultats de la CIN2, le Programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), les expériences de plus en plus nombreuses au niveau national en matière de mise en œuvre du cadre d'action de l'initiative SUN (2011), la feuille de route et la stratégie actualisées de l'initiative SUN (2016-2020) et le Réseau des Nations Unies pour l'initiative SUN (2016-2020).

La présente note d'orientation fournit des informations à jour au sujet du processus global d'intégration de la nutrition, notamment sur les derniers éléments factuels, engagements, orientations politiques et faits nouveaux connexes. Elle s'inspire par ailleurs des bonnes pratiques recensées dans certaines notes d'orientation relatives à l'intégration de la nutrition dans le PNUAD qui avaient pour thèmes: les maladies non transmissibles (2015); la parité des sexes (2014); les changements climatiques (2010); et la protection durable de l'environnement (2009).

1.3. Public visé

La présente note d'orientation est destinée aux coordonnateurs résidents et aux membres du personnel des Nations Unies, à savoir:

- les équipes de pays des Nations Unies et l'ensemble du personnel du programme, y compris le réseau des présidents et responsables des Nations Unies;
- les équipes de directeurs régionaux et le personnel des Nations Unies appartenant à un groupe d'appui des pairs qui traitent des questions relatives à l'assurance-qualité.

Encadré 1. Fonctions du système des Nations Unies

- **Orientation:** Le système des Nations Unies peut aider les États membres à établir des priorités de façon qu'ils puissent arrêter un ensemble adapté d'interventions nutritionnelles, compte tenu de la situation du pays.
- **Coordination:** Le système des Nations Unies est bien placé pour soutenir l'intégration de la nutrition dans les initiatives nationales grâce à l'appui coordonné qu'il fournit dans le cadre des processus de planification au niveau national.
- **Rassemblement:** Le système des Nations Unies est amené à rencontrer les principaux interlocuteurs du secteur public et les grands partenaires de développement d'un pays donné et à interagir avec ces parties, afin de promouvoir et d'appuyer l'intégration des questions nutritionnelles dans les politiques, stratégies et plans nationaux, et ce dans le but de promouvoir la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux en matière de nutrition, y compris des ODD.

SECTION 2

La malnutrition: informations générales

La présente section expose les arguments à l'appui de l'intégration de la nutrition, ainsi que les principaux éléments du processus d'intégration. Par ailleurs, elle présente brièvement les possibilités qui s'offrent aux équipes de pays des Nations Unies, et les approches qu'elles peuvent mettre en œuvre, notamment pour ce qui est de la coordination avec les partenaires de développement.

- 2.1. Pourquoi intégrer la nutrition**
- 2.2. Principaux éléments du processus d'intégration de la nutrition**
- 2.3. Possibilités et approches pour les équipes de pays des Nations Unies**
- 2.4. Coordination avec les partenaires de développement**



2.1. Pourquoi intégrer la nutrition

La malnutrition touche pour ainsi dire tous les pays et peut prendre différentes formes – dénutrition, carence en micronutriments ou encore excès pondéral/obésité – qui coexistent souvent au sein d'un même pays, d'une même communauté, voire chez un même individu. De nombreuses études existent sur les disparités relatives au degré de malnutrition en fonction des groupes démographiques ou des niveaux de revenu. Les adolescentes, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les jeunes enfants, les populations pauvres des zones rurales et des zones urbaines, et les autres groupes de population vulnérables et marginalisés, en particulier ceux qui se trouvent dans une situation d'urgence ou de fragilité, sont parmi les plus touchés et doivent faire l'objet d'une attention particulière et ciblée.

Si elle n'est pas combattue de façon efficace, la malnutrition aura d'importantes répercussions sur la capacité des pays d'assurer leur croissance économique, de lutter contre la pauvreté et d'atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable. Lorsqu'un individu souffre de malnutrition dès le plus jeune âge (entre le moment de sa conception et l'âge de deux ans), les effets sont profonds, irréversibles et permanents. La malnutrition subie à ce stade critique augmente le risque d'infection, de santé fragile et même de décès chez les jeunes enfants. Ceux qui survivent à la malnutrition infantile peuvent voir leur qualité de vie diminuée à l'adolescence et à l'âge adulte en raison d'un retard mental ou physique. Ces handicaps sont associés à de mauvais résultats scolaires chez l'enfant puis à une productivité et des facultés d'apprentissage diminuées chez l'adulte, ainsi qu'à un risque plus élevé de contracter une maladie non transmissible liée à la nutrition, comme le diabète. À l'échelle d'une population, ces facteurs ont des répercussions préjudiciables sur la croissance et le développement économiques du pays.

Faute d'intensifier les efforts en vue d'améliorer la situation nutritionnelle, le fardeau de la malnutrition sous toutes ses formes rognera les acquis obtenus en matière de développement. Il faut s'employer à améliorer la nutrition des adolescentes et des femmes et à mettre en place des pratiques optimales pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, tout en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, à une hygiène du milieu insuffisante et à d'autres facteurs fondamentaux comme l'inégalité entre les hommes et les femmes ou le manque de justice sociale. Par ailleurs, il est indispensable de réformer les systèmes alimentaires si l'on veut réduire la malnutrition, compte tenu du fait que, dans un nombre de plus en plus grand de pays, ces systèmes n'offrent pas les conditions d'une alimentation saine, et qu'un régime alimentaire médiocre est le dénominateur commun de toutes les formes de malnutrition (FAO, 2017). Une approche globale en matière de nutrition doit être au cœur des politiques et de la planification relatives au développement si l'on veut atteindre l'objectif mondial qui consiste à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes. On ne saurait trop insister sur l'urgence de cette situation: selon les estimations dont on dispose actuellement, la faim, après avoir reculé pendant une longue période, progresse à nouveau; la dénutrition perdure et demeure aiguë parmi certains groupes de population; et l'excès pondéral et l'obésité ont atteint des niveaux sans précédent (FAO, IFAD, UNICEF, WFP et WHO, 2017). Une personne sur trois souffre actuellement de malnutrition et on s'attend à ce que, d'ici à 2025, ce rapport soit d'une personne sur deux (Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition, 2016).

La malnutrition est d'autant plus exacerbée dans les situations de crise humanitaire associées à des catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Il s'agit d'un problème transversal qui a des répercussions importantes sur le développement de différents secteurs, y compris en cas de crise humanitaire, mais également des liens étroits avec le développement de ces secteurs. Toutefois, ces interactions peuvent aussi contribuer à la mise au point de nouvelles approches cohérentes et efficaces qui associent développement

et aide humanitaire. Les synergies entre les interventions nutritionnelles et le développement sont aussi évidentes quand il s'agit, par exemple, des maladies non transmissibles liées à la nutrition, et il convient d'en tenir compte lors de la conception des interventions de façon à améliorer l'efficacité et à éviter les doublons.

Il a été amplement démontré que l'élimination de la malnutrition pouvait avoir des retombées positives immenses (voir l'encadré 2). Un état nutritionnel satisfaisant est associé à une plus grande vivacité intellectuelle et à une meilleure productivité, ce qui contribue à améliorer les performances économiques des individus et à soutenir le développement de la société et la croissance économique au niveau national. Mais la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes a surtout pour avantage de contribuer à la réalisation des droits de l'homme, en particulier le droit à une alimentation adéquate et le droit à la santé, ainsi qu'à l'accomplissement des priorités nationales en matière de développement. On considère que l'amélioration de la nutrition est indispensable à un développement durable et équitable.

Encadré 2. Les bienfaits de l'élimination de la malnutrition chez les jeunes enfants

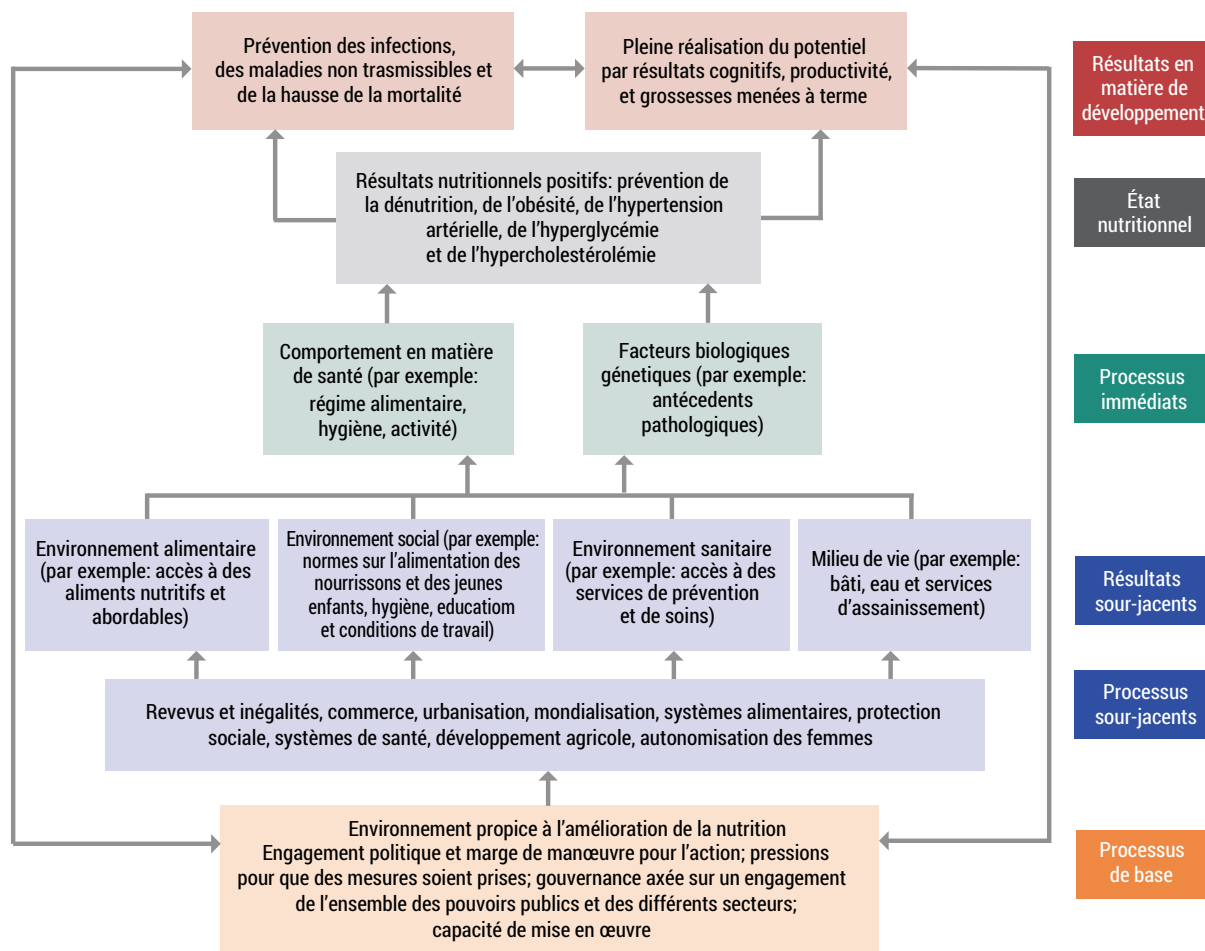
- D'augmenter de 11 pour cent le produit national brut en Afrique et en Asie
- D'empêcher plus d'un tiers des décès infantiles chaque année
- De repousser d'au moins une année l'âge de fin de scolarité
- D'accroître les revenus de 5 à 50 pour cent
- De réduire la pauvreté car des enfants bien nourris ont 33 pour cent de chances en plus d'échapper à la pauvreté à l'âge adulte
- De donner aux femmes 10 % de chances en plus de créer leur propre affaire
- De briser le cercle vicieux de la pauvreté intergénérationnelle.

Source: Haddad, 2013.

En revanche, la malnutrition sous toutes ses formes nuit au développement cognitif et à la santé des individus, ainsi qu'à la productivité, ce qui a des répercussions préjudiciables sur le développement et la croissance au niveau national. Ainsi, on considère que la nutrition est à la fois un facteur contribuant et une conséquence du développement durable (UNSCN, 2014). Bien que la nutrition concerne tous les objectifs de développement durable, elle est surtout indispensable à la réalisation de 12 des 17 ODD (IFPRI, 2016).

La lutte contre les causes immédiates, profondes et fondamentales de la malnutrition sous toutes ses formes passe par des interventions efficaces expressément axées sur la nutrition, y compris des programmes communautaires, exécutés à l'échelle appropriée. Les interventions de ce type doivent être complétées par des interventions tenant compte de la nutrition menées dans divers secteurs, notamment la santé et l'amélioration du système de santé, l'agriculture et le renforcement des systèmes alimentaires, l'éducation, l'eau et l'assainissement, la parité des sexes, la protection sociale, le commerce, l'emploi et la politique du travail, la réduction de la pauvreté ou encore l'impact environnemental.

Figure 1.
Les causes profondes de la malnutrition



Source: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI). 2016. From Promise to Impact Ending Malnutrition by 2030. Figure 6.1. Washington, DC. Reproduit avec l'autorisation de l'IFPRI www.ifpri.org. Le rapport original peut être consulté à l'adresse suivante: <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130354/file/130565.pdf>.

Le système des Nations Unies est un acteur incontournable parmi les diverses parties prenantes ayant pour mission et pour responsabilité de promouvoir la réalisation des ODD en lien avec la nutrition. Les organismes des Nations Unies sont implantés dans la plupart des pays, et ils jouissent d'une présence, d'une expertise et d'une expérience considérables. Ils assument des fonctions normatives et analytiques sur un plan collectif et disposent de moyens techniques aux niveaux national, régional et mondial. Grâce à leurs interventions harmonisées et cohérentes dans le domaine de la nutrition à l'échelon des pays, menées dans le cadre du PNUAD, les organismes des Nations Unies sont extrêmement bien placés pour fournir un soutien efficace aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et de la transposition à grande échelle des interventions expressément axées sur la nutrition et des interventions tenant compte de la nutrition, et ce dans le but de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, dans tous les États Membres de l'ONU. C'est pour toutes ces raisons qu'il apparaît aujourd'hui indispensable d'intégrer la nutrition dans les PNUAD.

2.2. Principaux éléments du processus d'intégration

D'une manière générale, on a une bonne idée désormais de «ce qui marche», dans le domaine de la nutrition, et des solutions efficaces fondées sur des données factuelles ont été clairement mises en évidence dans la série de documents sur la nutrition publiée en 2013 par *The Lancet*. On citera, en outre, le Compendium des actions de nutrition (CAN), un outil qui s'inspire du cadre conceptuel relatif à la nutrition de l'UNICEF et qui a été élaboré par le secrétariat du Réseau des Nations Unies SUN/REACH, en concertation avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS, ainsi qu'avec le concours de chercheurs universitaires (WFP, 2016). Selon ce cadre conceptuel, l'insécurité alimentaire des ménages, les pratiques de soins maternels et infantiles inadaptées, une hygiène du milieu médiocre (pour ce qui est de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène), ainsi que des services de santé inefficaces – et souvent inaccessibles – constituent les causes profondes de la malnutrition. Les causes fondamentales incluent des facteurs humains, économiques, politiques et environnementaux. Afin d'assurer la mise en œuvre du cadre conceptuel de l'UNICEF, les «groupes CAN» ont été répartis selon quatre grands thèmes: 1) alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains; 2) assistance aux mères et aux enfants; 3) santé; et 4) protection sociale. Ce recueil peut être utilisé comme une ressource pour aider les équipes de pays à définir les priorités et à prendre des décisions éclairées en vue d'adopter des mesures nutritionnelles concrètes et axées sur les résultats qui s'attaquent aux causes immédiates, profondes et fondamentales de la malnutrition.

Dans la Déclaration de Rome sur la nutrition adoptée par la CIN2, les États membres et la communauté internationale se sont engagés à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes. Cet engagement a été réitéré dans la déclaration relative à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), dont le programme de travail est axé sur les six domaines transversaux et intégrés suivants, en lien avec les ODD, à savoir: 1) systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains; 2) systèmes de santé alignés qui fournissent une couverture universelle pour les interventions essentielles en matière de nutrition; 3) protection sociale et éducation nutritionnelle; 4) commerce et investissements en faveur d'une nutrition améliorée; 5) environnement sûr et favorable à la nutrition pour tous les âges; et 6) gouvernance et reddition de comptes renforcées dans le domaine de la nutrition. Bien que tous ces domaines thématiques étaient et orientent les interventions, ils ne doivent pas être considérés comme cloisonnés; en fait, les politiques et programmes devraient être rattachés à plusieurs domaines à la fois. La CIN2, la Décennie pour la nutrition et les autres initiatives connexes ont créé une dynamique sans précédent qui a pour effet de raviver les efforts visant à transposer à une plus grande échelle les solutions intersectorielles fondées sur des données factuelles dans le but de faire reculer la malnutrition sous toutes ses formes à travers le monde. Cette dynamique est reflétée dans les accords et cadres adoptés récemment à l'échelle mondiale – notamment le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles (2013-2020) et le Programme mondial des Nations Unies pour la nutrition de 2015.⁵

⁵ Le Programme mondial des Nations Unies pour la nutrition sera actualisé à la fin de 2017 de façon à tenir compte de l'évolution du panorama nutritionnel, y compris de la Décennie d'action des Nations Unies.

2.3. Possibilités et approches pour les équipes de pays des Nations Unies

Le PNUAD est un programme-cadre stratégique qui définit l'action commune menée par les organismes des Nations Unies pour répondre aux priorités nationales en matière de développement. Un PNUAD vient compléter et étayer les stratégies, mesures et réseaux déployés dans un pays donné, notamment dans le domaine de la nutrition. Ainsi, chaque processus d'élaboration d'un PNUAD peut être mis à profit par les équipes de pays pour repérer les possibilités qui s'offrent à elles de fournir un appui cohérent dans le but de promouvoir plus avant la nutrition. Cette démarche devrait contribuer à mettre en avant et à intégrer des axes prioritaires de qualité dans les dispositifs de développement nationaux. Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration d'un PNUAD, le soutien qu'apporte l'équipe de pays à la réalisation de l'analyse par pays peut contribuer à renforcer les capacités d'analyse du pays concerné, y compris pour ce qui concerne les aspects nutritionnels. Le système des Nations Unies devrait réunir les parties prenantes nationales afin d'examiner et de passer en revue avec elles les données factuelles disponibles. C'est sur cette base que des accords visant à intégrer la nutrition dans les politiques et plans nationaux de développement pourront être négociés. Ce processus peut aussi consister à faciliter la mise au point de projets et programmes s'appuyant sur des données factuelles qui ont pour but de faire reculer et de prévenir la malnutrition, grâce au renforcement des systèmes d'information, de suivi et d'évaluation. Il pourrait à son tour être utilisé pour obtenir une aide financière et technique, en conformité avec les buts et objectifs liés à la nutrition adoptés à l'échelon mondial et intergouvernemental.

Les activités de plaidoyer des équipes de pays devraient en particulier aider les États membres à évaluer les coûts et avantages de l'amélioration de la nutrition par comparaison avec l'inaction. Ces estimations peuvent donner lieu à des investissements spécifiques en faveur de la nutrition, mais aussi à l'intégration des mesures relatives à la nutrition dans les plans nationaux de développement, mesures qui bénéficieraient de financements suffisants pour assurer leur mise en œuvre. Ainsi, dans le Rapport sur la nutrition mondiale de 2014, il était indiqué que chaque dollar investi dans l'amélioration de la nutrition générait en moyenne 16 dollars; et on estime que ce rapport était bien plus élevé dans certains pays. Par exemple, à Sri Lanka et en Afrique du Sud, ce rapport était estimé respectivement à 56 pour 1 et 53 pour 1 (IFPRI, 2014). Les études sur le coût de la faim en Afrique (COHA), dirigées par la Commission de l'Union africaine, viennent corroborer ces constats. Elles fournissent une estimation des pertes économiques associées à la malnutrition dans certains pays et mettent en évidence les coûts élevés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du potentiel de productivité liés à une malnutrition non enrayerée (UNECA, 2014).

La nutrition peut être intégrée dans les PNUAD à deux niveaux: i) en tant que question transversale, les enjeux nutritionnels étant incorporés dans tous les éléments pertinents du PNUAD et dans les programmes de travail des groupes thématiques (par exemple: survie et développement ou santé; sécurité alimentaire et nutrition; éducation; parité des sexes; et interventions d'urgence et préparation/réponse aux catastrophes); ou ii) dans un pilier thématique axé sur la nutrition, auquel seraient associés des produits et activités spécifiques qui donneraient lieu à des résultantes distinctes dans le cadre du PNUAD. La première option peut contribuer à faire en sorte que les éléments fondamentaux expressément axés sur la nutrition soient inclus dans la résultante liée à la nutrition et à la sécurité alimentaire, tandis que les aspects tenant compte de la nutrition relèveraient d'autres résultantes thématiques. La seconde option contribue à ce que la question de la nutrition fasse l'objet d'une attention particulière et que des activités essentielles axées sur la nutrition soient intégrées dans le PNUAD, en étroite coordination avec les groupes et secteurs thématiques connexes.

L'intégration de la nutrition dans le PNUAD fournit une occasion d'examiner les programmes et projets communs des équipes de pays des Nations Unies qui visent à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes (y compris la dénutrition, l'obésité et les carences en micronutriments), au regard des lignes directrices adoptées au niveau mondial et compte tenu de la politique et de la situation du pays concerné. Le processus d'intégration peut également contribuer à mettre en évidence les connaissances et compétences en matière de nutrition que possèdent les divers membres des équipes de pays, mais aussi à conjuguer et à renforcer cette expertise de façon coordonnée. Il est fort probable que des travaux de grande ampleur sur la nutrition aient déjà été réalisés par des organismes des Nations Unies, notamment dans le cadre du Réseau SUN, ou par d'autres partenaires. Toutefois, il se peut que les interventions nutritionnelles soutenues par les Nations Unies ne soient pas toutes recensées ou que certaines initiatives en cours ne soient pas considérées comme faisant partie d'une intervention nutritionnelle multisectorielle globale. De telles lacunes concernent en particulier les interventions tenant compte de la nutrition, comme celles qui portent sur l'accès à l'eau et aux services d'assainissement, les services sociaux, l'éducation des adolescentes, la protection sociale, le renforcement de la résilience, la préparation et la réponse aux catastrophes, ou les changements climatiques.

Les pays concernés peuvent profiter de cet exercice de recensement des activités pour améliorer l'accès à leurs services de nutrition de base, tout en mettant au point une stratégie nutritionnelle plus globale qui pourrait être transposée à grande échelle de façon à fournir une assistance aux groupes de population les plus vulnérables, et notamment à offrir des garanties en matière de droits de l'homme et à intégrer la nutrition dans les programmes de protection sociale, généralement au moyen d'une plateforme de services axée sur la lutte contre l'exclusion sociale ou les questions de parité des sexes, la réduction de la pauvreté rurale et urbaine, ou encore la préparation et la réponse aux situations d'urgence et/ou aux catastrophes. Dans d'autres cas, les interventions nutritionnelles soutenues par les Nations Unies pourraient être recensées à l'aide de l'Inventaire des Nations Unies et/ou des outils de recensement des parties prenantes au programme REACH et des interventions nutritionnelles, ainsi que cela a été souligné dans la section 1. Ces éléments pourraient constituer des contributions utiles dans le cadre de l'élaboration d'un PNUAD.

Les équipes de pays des Nations Unies devraient également prendre en considération les initiatives portant sur l'évaluation de la vulnérabilité nutritionnelle et les interventions visant à y remédier, car ces initiatives peuvent fournir des informations importantes au sujet des dimensions régionales de la malnutrition, notamment pour ce qui est des situations d'urgence et de fragilité. Ces ressources émanent souvent des organismes spécialisés des Nations Unies et des partenaires de développement. Il peut s'agir de bulletins nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, de bulletins sur la sécurité alimentaire, de systèmes d'évaluation et de suivi de la vulnérabilité ou encore de dossiers d'information collectifs (établis, entre autres, par l'UNICEF, l'OMS, le PAM et la FAO).

Ces activités englobent les initiatives susmentionnées portant sur l'évaluation de la vulnérabilité nutritionnelle et le recensement des interventions nutritionnelles en cours, ainsi que des analyses des avantages relatifs des divers organismes, des analyses des coûts et des documents sur les programmes en cours d'exécution ayant trait à la nutrition, à l'assistance technique et au renforcement des capacités qui ont pour but d'intégrer la nutrition dans les stratégies et plans de développement nationaux en se fondant sur des données factuelles. L'incorporation d'un volet nutrition contribue également à ce que des moyens humains et financiers suffisants soient alloués aux activités et processus relatifs à la nutrition.

Il conviendrait de tenir compte des facteurs suivants si l'on veut mettre au point la stratégie la plus adaptée pour intégrer les questions de nutrition dans un PNUAD quel qu'il soit: i) l'ampleur et l'étendue de la malnutrition dans le pays concerné; ii) les moyens dont dispose actuellement le pays pour mettre en œuvre des programmes expressément axés sur la nutrition et des programmes tenant compte de la nutrition, y compris ceux des organismes des Nations Unies et des partenaires de développement; et iii) les possibilités de mobiliser des ressources. Pour appliquer l'une de ces approches ou les combiner entre elles, il est nécessaire de bien comprendre: i) l'importance de la nutrition dans la réalisation des priorités nationales en matière de développement et des ODD; ii) les principales causes et mesures à prendre en la matière; et iii) les points d'entrée propres au pays en ce qui concerne l'intégration de la nutrition.

2.4. Coordination avec les partenaires de développement

Une approche intersectorielle visant à remédier aux diverses causes de la malnutrition, doit s'appuyer sur les efforts collectifs et coordonnés de l'ensemble des intervenants compétents, y compris les acteurs publics des secteurs concernés, les organismes des Nations Unies et les autres partenaires de développement, ainsi que les Réseaux SUN (des mouvements SUN étant présents dans de nombreux pays).

Il est essentiel que le système des Nations Unies se positionne comme chef de file de façon à aider les pays à établir, suivre et atteindre leurs objectifs en matière de nutrition et à participer à la réalisation des ODD, en étroite coordination avec les autres grandes parties prenantes, si l'on veut obtenir le plus grand impact possible. Les travaux menés par les Nations Unies à l'échelon interinstitutionnel en vue d'intégrer la nutrition dans les PNUAD peuvent contribuer à faciliter la mise en œuvre d'initiatives et de mesures communes pour une plus grande synergie et une meilleure efficacité de l'action des organismes du système, en conformité avec les directives et accords mondiaux, ainsi que les priorités et la situation nationales en matière de développement.

L'importance du rôle que jouent les organismes des Nations Unies dans la coordination et la collaboration avec les autres partenaires d'aide au développement est mise en avant dans les instructions relatives à l'intégration thématique énoncées dans les Directives à l'intention des équipes de pays des Nations Unies et dans la publication intitulée «How to Prepare an UNDAF: Guidelines for UN Country Teams».⁶ Ce rôle est essentiel, notamment, en ce qui concerne les initiatives et mesures prises au niveau national pour promouvoir la nutrition. Cela favorisera également la mise au point d'une stratégie globale reposant sur la participation d'acteurs issus de divers domaines d'expertise, ainsi que la production de connaissances, et la définition des mandats et priorités des principaux partenaires de développement. Il faudra déployer des efforts concertés et bien coordonnés si l'on veut mobiliser un engagement suffisamment fort et les ressources nécessaires. On pourrait aussi s'appuyer sur d'autres initiatives menées à l'échelon interinstitutionnel par les organismes des Nations Unies, comme le Réseau SUN ou le programme REACH,⁷ pour promouvoir l'intégration de la nutrition dans les PNUAD, en se fondant sur les initiatives complémentaires existantes.

En adoptant une approche coordonnée, on pourrait éviter les initiatives non cohérentes, redondantes, éparses ou ponctuelles. Cela contribuerait également à accroître l'harmonisation et la cohérence des politiques, stratégies et plans nationaux connexes. En outre, une approche coordonnée peut et devrait contribuer à renforcer le cadre institutionnel national au service de la nutrition, les pouvoirs publics jouant ici un rôle de chef de file et s'appuyant sur la participation du secteur privé, de la société civile, des équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires de développement.

L'importance de coordonner les efforts afin d'améliorer l'efficacité de la stratégie en matière de nutrition, tant du point de vue du développement que dans les situations d'urgence, n'est plus à démontrer. La coordination entre le développement et l'aide d'urgence contribue à renforcer la capacité des pays et des communautés de

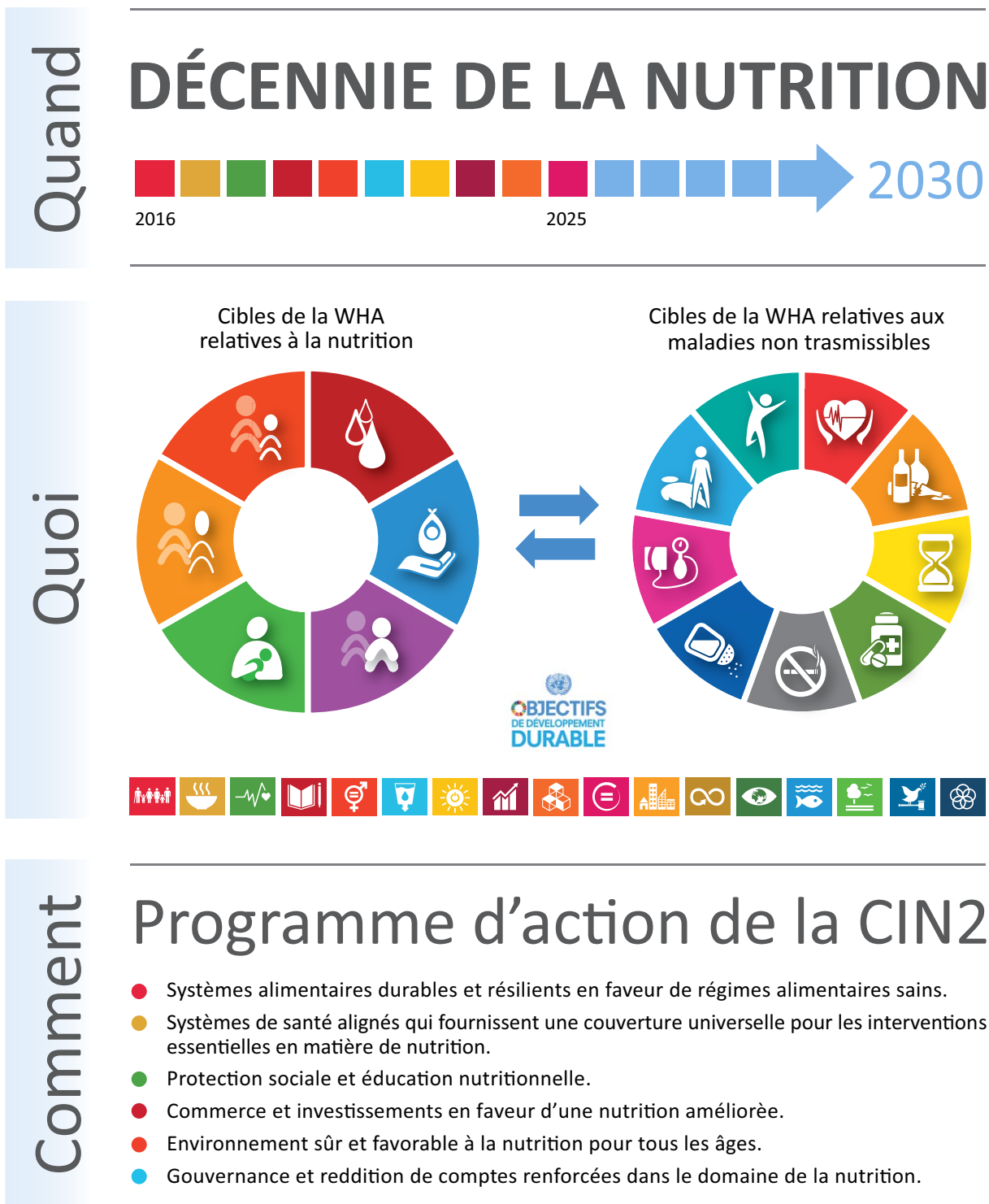
⁶ <https://undg.org/document/undaf-checklists-2010-assessing-the-quality-and-strategic-positioning-of-the-undaf>.

⁷ Lorsque ces initiatives existent et sont nécessaires.

détecter les risques et de prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets des catastrophes. Ainsi, l'amélioration de la capacité d'un pays d'évaluer la vulnérabilité nutritionnelle et de recenser et d'éliminer les formes graves de malnutrition parmi les groupes de population vulnérables – en particulier les femmes et les enfants dans les situations d'urgence ou les zones exposées aux catastrophes – peut contribuer à sauver des vies. Par ailleurs, la coordination des stratégies en matière de développement et d'intervention d'urgence peut renforcer la résilience des communautés si elle fait l'objet d'efforts coordonnés visant à améliorer parallèlement les conditions de vie et l'accès aux services de protection sociale. Cela contribuerait à améliorer les conditions sociales et économiques des communautés touchées et à accroître leur résilience.

L'analyse commune de pays comme l'élaboration du PNUAD devraient constituer des occasions de renforcer la coordination des activités des partenaires du pays. Cela suppose de recenser et de mettre à profit les possibilités de programmation et d'exécution conjointes. Les Nations Unies sont bien placées pour aider les gouvernements à optimiser la coordination des donateurs. En outre, étant donné que la nutrition multisectorielle, tant dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire que dans les situations de vulnérabilité, est une problématique relativement récente pour les gouvernements, une des fonctions importantes des équipes de pays des Nations Unies consistera à faciliter la mise en place et le renforcement des mécanismes de coordination internes des pouvoirs publics. Les informations recueillies grâce à la cartographie du processus national de planification dans une perspective de nutrition multisectorielle (voir l'annexe A, point d'entrée 1.2) permettront de répertorier les plateformes et instances existantes et potentielles susceptibles de promouvoir également une approche coordonnée, comme, par exemple, le Réseau SUN des Nations Unies.

Figure 2.
D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition et ne laisser personne de côté



Source: UNSCN, 2017.

SECTION 3

Pour commencer

- 3.1. Petit guide sur l'intégration de la nutrition
- 3.2. Points d'entrée, interventions et outils

ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action

ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays

ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats

ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation



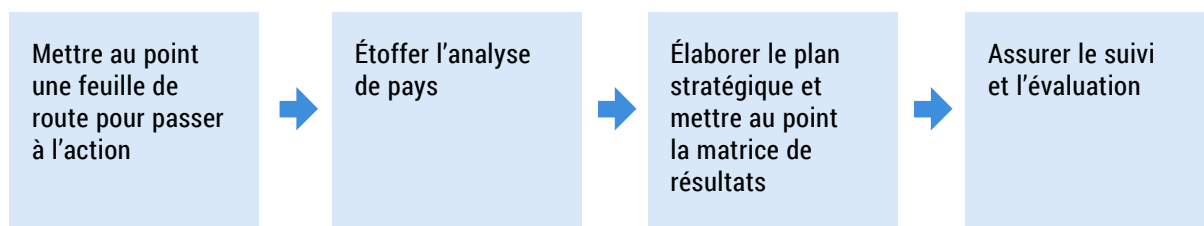
3.1. Petit guide sur l'intégration de la nutrition

L'intégration de la nutrition est un processus dynamique faisant intervenir les partenaires du pays dans le but:

1. D'avoir une meilleure connaissance des avantages que présente la promotion de la nutrition et des répercussions préjudiciables de toutes les formes de malnutrition sur la croissance et le développement du pays;
2. De mettre à profit cette connaissance pour renforcer le cadre de développement national et les priorités du PNUAD;
3. De tenir compte des risques et possibilités liés à la nutrition dans les programmes et projets soutenus par les Nations Unies; et
4. De suivre les progrès en direction de la réalisation des résultantes du PNUAD, y compris leur contribution aux objectifs nationaux en matière de nutrition, dans le contexte des ODD.

Ce petit guide s'appuie sur les quatre grandes étapes de la programmation par pays des Nations Unies (figure 3) pour désigner les points d'entrée, les interventions et les outils visant à intégrer la nutrition dans une analyse commune de pays ou un PNUAD. Il importe de souligner que si les principales étapes suivent un ordre chronologique, les points d'entrée se rapportant à une étape donnée peuvent être abordés dans n'importe quel ordre, en fonction des conditions de travail de l'équipe de pays des Nations Unies et des priorités nationales.

Figure 3.
Étapes à respecter pour élaborer un PNUAD



Par ailleurs, les interventions visant l'intégration doivent être adaptées aux besoins et capacités du pays concerné. C'est pourquoi la présente note d'orientation, y compris le petit guide qui suit, doit être appliquée de façon souple, étant entendu qu'il n'est pas toujours nécessaire de suivre les quatre étapes dans l'ordre indiqué.

En outre, pour des raisons évidentes, ce petit guide ne précise pas le type d'interventions nutritionnelles ou de travaux ou produits connexes attendus de l'équipe de pays. On trouvera dans la présente section ainsi qu'à l'annexe A des indications plus détaillées, notamment sur les types d'analyses ou les autres outils pour lesquels les travaux de l'équipe de pays devront peut-être être complétés par d'autres sources.

3.2. Points d'entrée, interventions et outils

De plus en plus de données scientifiques mettent en évidence qu'il est essentiel, si l'on veut lutter contre la malnutrition, de mener des interventions nutritionnelles multisectorielles de qualité, à l'échelle voulue et de façon équitable. Des études de cas poussées font la lumière sur les processus permettant de mobiliser le soutien d'acteurs de divers secteurs pour qu'ils œuvrent à la réalisation d'un objectif commun, à savoir la lutte contre la malnutrition (Hachhethu et al., 2017; Shrimpton et al., 2014; World Bank/UNICEF, 2013; Levinson et Balarajan, 2013; Natalicchio et Garrett, 2011). La présente note d'orientation s'appuie sur les expériences menées à l'échelon des pays.

On trouvera, en outre, des indications sur les examens à réaliser pour intégrer la nutrition dans un PNUAD donné, en se fondant sur certains points d'entrée mis en exergue dans les quatre grandes étapes d'un PNUAD.

Le tableau 1 fournit une brève description de chacune de ces étapes, y compris des observations préliminaires concernant l'importance de la nutrition. Le tableau 2 présente les points d'entrée aux fins de l'intégration de la nutrition, et fournit des messages clés en lien avec ces derniers ainsi qu'un descriptif des résultats escomptés. (On trouvera des renseignements supplémentaires sur chaque point d'entrée, notamment des exemples concrets de pays où ils ont déjà été mis en œuvre, ainsi que des questions directrices pour orienter le processus d'intégration et d'autres ressources dans les annexes du présent document.) Cette section s'achève avec un encadré qui répertorie les sources possibles d'informations sur les liens existant entre nutrition et développement. Ces ressources peuvent être utilisées pour étayer l'approche retenue par les équipes de pays des Nations Unies pour chaque point d'entrée, mais aussi le processus d'intégration de la nutrition en général.

Tableau 1. Étapes d'un PNUAD

ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action

L'élaboration d'une feuille de route constitue la première étape des travaux que doit entreprendre une équipe de pays pour étoffer et consolider l'analyse de pays et mettre au point un PNUAD. Ce plan se décline en trois activités, à savoir:

- Passer en revue les études de pays existantes.
- Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires afin de définir le processus de planification au niveau national.
- Évaluer les avantages relatifs de l'équipe de pays.

Sur la base de ces constatations, l'équipe de pays encouragera, selon que de besoin, la réalisation d'études de pays complémentaires afin d'étayer ou de renforcer la politique ou le plan national (voir l'ÉTAPE 2).

ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays

Les activités de l'équipe de pays à l'appui de l'intégration de la nutrition dans l'analyse de pays ont pour but de consolider les processus d'analyse au niveau national, ainsi que les produits liés à la nutrition, et notamment de faciliter la recherche de consensus concernant la hiérarchisation des problèmes et des possibilités en matière de développement, de même que les besoins relatifs au renforcement des capacités dans le but de lutter contre la malnutrition en ciblant en particulier les groupes de population les plus touchés et les plus marginalisés. Cet appui constitue donc un point de départ important pour améliorer à terme les politiques et plans de développement sectoriels et nationaux qui ont trait à la nutrition, mais également éclairer la prise de décisions, qui doivent se fonder sur des données factuelles.

L'appui fourni par les équipes de pays des Nations Unies et les partenaires du pays peut prendre les formes suivantes:

- Les équipes de pays participent aux études lancées par les pouvoirs publics et harmonisées par les donateurs, et elles utilisent les études réalisées par les pouvoirs publics;
- Les Nations Unies réalisent des études complémentaires, en s'attachant à combler les lacunes des études existantes; ou
- Une analyse commune de pays complète est réalisée.

Les mesures prises par les équipes de pays pour intégrer les questions de nutrition dans l'une de ces options s'appuieront sur les conclusions tirées des travaux de cartographie réalisés à l'ÉTAPE 1 (Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action).

ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats

Le processus d'établissement des priorités (point d'entrée 2.4) aboutit à un consensus sur les grandes lignes du PNUAD. Ce consensus fournit un point de départ pour la collaboration entre les groupes interinstitutions et les partenaires du pays autour du projet de matrice de résultats pour chaque résultante du PNUAD. On pourrait également envisager d'élaborer un plan stratégique pour le PNUAD. Ces documents sont ensuite utilisés pour orienter la conception de programmes et projets institutionnels plus détaillés. Comme indiqué plus haut, même s'il existe un consensus sur la nécessité d'axer une résultante du PNUAD expressément sur la nutrition, cela ne dispense pas pour autant d'intégrer les questions de nutrition dans toutes les autres résultantes du PNUAD.

L'étape 3 comporte cinq points d'entrée visant à intégrer la nutrition dans le plan stratégique et la matrice de résultats du PNUAD. Ces points d'entrée évoluent progressivement, de la planification stratégique globale (élaboration du PNUAD et cycle national de planification) à l'élaboration de programmes, puis la conception et la mise au point d'un plan de travail annuel, qui comprendrait notamment un mécanisme d'évaluation et de suivi. Chaque niveau offre de nombreuses possibilités de réduire l'impact négatif de la malnutrition sur la viabilité des initiatives de développement économique et social, et inversement.

ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation

Le suivi et l'évaluation du PNUAD permettent d'établir si les informations relatives à l'évolution de la situation nutritionnelle du pays, ainsi que les informations relatives aux répercussions de cette évolution sur le développement durable et équitable sont utilisées dans le cadre de la planification et intégrées dans les domaines de coopération du PNUAD – et, dans l'affirmative, si elles le sont efficacement.

Tableau 2.**Aperçu général des points d'entrée, des messages clés et des résultats escomptés en matière d'intégration des questions de nutrition dans un PNUAD**

Se reporter à l' **annexe A (Outils au service de l'intégration de la nutrition)** pour une description plus détaillée des points d'entrée associés aux étapes 1, 2, 3 et 4. On y trouvera des exemples concrets, des questions directrices et des ressources complémentaires destinés à étayer la mise en œuvre.

ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action		
Points d'entrée	Messages clés	Résultats escomptés
<p>(1.1) Examiner les études de pays existantes du point de vue de la nutrition.</p> <p>(1.2) Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes pour cartographier le processus national de planification.</p> <p>(1.3) Évaluer les avantages relatifs et les points faibles de l'équipe de pays du point de vue de la nutrition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les acteurs concernés devraient prendre part à l'élaboration de la feuille de route du PNUAD, et avoir leur place également dans les comités directeurs nationaux et les organes consultatifs chargés d'élaborer le PNUAD. • Il est indispensable de se rapprocher des ministères et bureaux exécutifs compétents, ainsi que des organes juridiques concernés (dans les domaines, par exemple, de la planification et des finances, de la santé, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la protection sociale, de la jeunesse, des femmes et du développement, ou de l'éducation) afin d'examiner les enjeux nutritionnels et de promouvoir l'intégration de ces enjeux dans la planification et les priorités sectorielles et nationales en matière de développement. • Il faut s'employer à mieux comprendre les liens entre amélioration de la nutrition et réalisation des ODD, qui ont déjà été mis en évidence dans le cadre de l'analyse de pays et qui sont considérés comme étant pertinents pour les priorités et stratégies nationales en matière de développement. • Les équipes de pays des Nations Unies doivent avoir une bonne connaissance des vulnérabilités nutritionnelles existantes, ainsi que des risques et possibilités connexes, et déterminer dans quels domaines d'intervention elles jouissent d'un avantage relatif. • Répertorier et contacter les partenaires du pays qui peuvent réaliser des analyses complémentaires et appuyer les propositions d'investissement visant à intégrer la nutrition dans les processus de planification sectoriels et nationaux, en particulier pour ce qui est du développement humain et de la croissance économique durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance des principaux liens existant entre la nutrition et le développement national, dans le contexte de l'élaboration des politiques et de la planification. Cette connaissance est le point de départ permettant de définir les mesures prioritaires à intégrer dans le PNUAD pour remédier aux principaux problèmes liés à la malnutrition, tant les causes immédiates que les causes plus profondes. • Renforcement de la cohérence de l'action des Nations Unies en matière de nutrition et réduction des chevauchements d'activités. Les mesures d'intégration contribueront à ce que les travaux d'analyse complémentaires soutenus par l'équipe de pays prennent en considération les vulnérabilités nutritionnelles, de même que les risques et possibilités en lien avec le développement aux niveaux national et sectoriel, mais aussi à ce que les plans tiennent bien compte de la nutrition et de sa contribution au développement durable.

ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays

Points d'entrée	Messages clés	Résultats escomptés
<p>(2.1) Contribuer à l'analyse de pays réalisée à l'initiative des autorités nationales.</p> <p>(2.2) Appuyer les études ciblées sur la nutrition afin d'évaluer les progrès réalisés par le pays et de recenser les problèmes restant à résoudre (le cas échéant).</p> <p>(2.3) Évaluer les vulnérabilités, les risques et les possibilités en matière de nutrition dans le cadre d'une analyse commune de pays.</p> <p>(2.4) Participer à la définition des priorités du PNUAD.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des enjeux nutritionnels dans les études en cours portant sur divers secteurs, et produire de nouvelles données sur les liens entre nutrition et développement. • Évaluer l'ampleur et les incidences de la malnutrition sous toutes ses formes, et notamment: i) repérer les groupes de population vulnérables (entre autres, les adolescentes, les femmes enceintes, les mères allaitantes, les jeunes enfants et les autres groupes marginalisés, y compris ceux qui font face à une situation d'urgence ou de vulnérabilité); ii) recenser les risques (par exemple, l'augmentation de la morbidité et de la mortalité en lien avec la progression de l'obésité et des maladies non transmissibles liées au régime alimentaire; la hausse des dépenses de santé; ou l'accroissement de la pauvreté associée à la dénutrition); et iii) recenser les possibilités (par exemple, les améliorations à apporter à la collecte et à l'analyse des données; ou le renforcement de l'engagement en faveur de la nutrition au niveau national et chez les partenaires). • Les institutions compétentes doivent évaluer leur capacité de faire face à ces risques et d'exploiter ces possibilités. • Il est essentiel de parvenir à un accord avec les partenaires du pays sur la meilleure façon de lutter contre toutes les formes de malnutrition, ainsi que sur les stratégies les plus adaptées pour réduire les risques et tirer parti des possibilités. • Renforcer la connaissance des liens entre amélioration de la nutrition et réalisation des priorités nationales en matière de développement, dans le contexte des ODD, de la suite donnée à la CIN2 et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. • Les défenseurs de la nutrition devraient soutenir la production de données factuelles relatives à la nutrition pour chaque pays concerné et faire en sorte que la nutrition soit reconnue comme une priorité nationale en matière de développement. • Recenser les besoins liés au renforcement des capacités institutionnelles en vue d'améliorer la nutrition et d'accélérer les progrès en direction de la réalisation des priorités nationales en matière de développement durable et équitable, ces besoins étant dûment pris en compte dans le PNUAD. • Souligner, dans les documents de travail et les exposés, qu'il importe de faire une place plus importante à la nutrition lors de la planification et de l'établissement des priorités en matière de développement, et mettre en avant, notamment, que les bons résultats en matière de nutrition peuvent avoir des retombées positives sur le développement durable et les coûts et avantages relatifs des initiatives visant à améliorer la nutrition, en particulier parmi les groupes de population vulnérables. • Fournir aux principaux intervenants du secteur public des informations ciblées concernant les incidences d'une meilleure nutrition sur le développement durable. • S'assurer que les membres des équipes de pays des Nations Unies participent au recensement et à la mise au point d'activités dans le cadre de l'assistance fournie par les équipes de pays au titre de la coopération avec le gouvernement, et que ces activités tiennent compte des risques et possibilités associés à la nutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est plus probable que les priorités nationales en matière de développement tiennent compte des liens existant entre nutrition et développement à l'échelon du pays. • Il est plus probable que les priorités du PNUAD tiennent compte des retombées positives éventuelles d'une amélioration de la nutrition sur le développement social et économique. • Prévoir des activités visant à renforcer les capacités de mener à bien les actions prioritaires relatives à la nutrition et de tirer parti des liens multisectoriels dans le domaine du développement, en particulier pour ce qui est de la collecte et de l'analyse de données. • Fournir des éléments factuels concernant le rôle que joue la nutrition dans l'accélération des progrès en matière de développement dans les différents secteurs et à différents niveaux, national et sectoriel; et repérer les possibilités d'améliorer la situation nutritionnelle, en particulier parmi les groupes de population les plus vulnérables, de façon à favoriser un développement durable et équitable.

ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats

Points d'entrée	Messages clés	Résultats escomptés
<p>(3.1) Sélectionner 3 à 5 priorités nationales sur lesquelles concentrer les efforts.</p> <p>(3.2) Faire en sorte que les résultantes du PNUAD fournissent une trame générale à l'appui du développement national.</p> <p>(3.3) Cartographier les programmes et projets des organismes du point de vue de la nutrition.</p> <p>(3.4) Soutenir la production de documents sur l'impact de la nutrition (selon que de besoin).</p> <p>(3.5) Tenir compte des vulnérabilités, risques et possibilités d'un point de vue nutritionnel dans le plan de travail annuel (ou l'équivalent).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut recenser le plus tôt possible, de préférence au stade de l'analyse de pays, les possibilités de tenir compte, dans les activités de développement, des vulnérabilités nutritionnelles, conformément aux politiques, plans et priorités du pays. • Même si les résultantes du PNUAD ne mentionnent pas expressément l'amélioration de la nutrition et la réduction de toutes les formes de malnutrition, elles devraient traiter des causes immédiates et profondes de la malnutrition de façon à empêcher les retombées préjudiciables sur le développement durable au niveau national. • Toute amélioration apportée à la conception des programmes et projets visant à améliorer la nutrition, notamment chez les groupes de population les plus vulnérables, devrait s'appuyer sur des solutions intersectorielles efficaces et éprouvées découlant de l'analyse de pays. • Les initiatives visant à améliorer la nutrition et à réduire toutes les formes de malnutrition, en particulier parmi les groupes de population les plus touchés et les plus marginalisés, devraient être évaluées à l'aune des objectifs et des indicateurs de l'Assemblée mondiale de la Santé et des ODD. • Les dépenses visant à financer l'amélioration de la nutrition devraient être considérées comme des investissements rationnels qui auront des retombées positives sur la santé et sur l'économie, ce qui contribuera à son tour à promouvoir le développement durable au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de cette étape, les membres des équipes de pays veillent à ce que les enjeux nutritionnels soient bien intégrés dans les processus et les produits. Pour ce faire, ils devraient s'appuyer sur les conclusions des travaux réalisés lors des étapes précédentes (notamment l'examen de l'analyse de pays, la cartographie des activités de planification du développement national et des autres processus connexes, ainsi que toute étude de suivi visant à recenser les lacunes en matière de connaissances), repérer les insuffisances de capacités et proposer des solutions pour y remédier. • Les organismes compétents intègrent la nutrition, dès la conception, dans leurs programmes et projets de coopération détaillés, notamment les plans de travail du Réseau SUN. Cela est tout particulièrement le cas lorsque les étapes et activités préliminaires ont permis de mettre au jour les possibilités d'accroître l'impact et la viabilité des initiatives de développement grâce à l'amélioration de la nutrition, notamment chez les groupes de population les plus vulnérables et les plus marginalisés (comme les adolescentes, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants en bas âge issus de groupes de population pauvres et exclus).

ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation

Points d'entrée	Messages clés	Résultats escomptés
<p>(4.1) Évaluer dans quelle mesure les résultantes du PNUAD contribuent à la réalisation des priorités nationales et à l'amélioration de la nutrition.</p> <p>(4.2) Tenir compte des résultats de l'évaluation dans l'analyse de pays et la planification par pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il importe que le suivi et l'évaluation des interventions nutritionnelles soient harmonisés avec le plan de suivi et d'évaluation du PNUAD, mais aussi que ce dernier tienne compte des liens existant entre la réalisation des objectifs nationaux en matière de nutrition et celle des ODD. • Lors de l'exécution du PNUAD, il faudra réaliser des évaluations nutritionnelles périodiques (études préliminaires, visites sur le terrain, etc.) afin de mener une réflexion sur les changements prévus, en lien avec l'amélioration de l'accès à des interventions de base axées expressément sur la nutrition ou tenant compte de la nutrition, mais aussi pour anticiper les changements non planifiés liés à des situations d'urgence, des catastrophes ou d'autres aléas. 	<p>Un suivi efficace de la nutrition passe par:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'anticipation des changements non planifiés qui ont une incidence sur l'état nutritionnel, ces changements survenant suite à des situations d'urgence, des catastrophes ou d'autres situations nouvelles susceptibles de favoriser ou d'entraver la réalisation des objectifs nationaux en matière de nutrition et des ODD, malgré les mesures prises pour se préparer ou répondre aux situations d'urgence et aux catastrophes. • Le recensement des nouveaux besoins en matière de renforcement des capacités des partenaires d'exécution de façon que ces derniers puissent s'attaquer efficacement aux causes et conséquences multiples de la malnutrition chez tous les individus, et en particulier ceux issus de groupes de population vulnérables (notamment les adolescentes, les femmes et les enfants en bas âge appartenant aux groupes de population les plus pauvres et les plus marginalisés) lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et plans sectoriels et nationaux. • De nouvelles données sur l'efficacité et les coûts et avantages relatifs de l'intégration des enjeux nutritionnels qui peuvent aboutir à une modification des politiques, programmes et projets en cours.

Encadré 3. Quelques sources d'information sur les liens entre nutrition et développement

Pour se faire une idée des questions de nutrition qui présentent une importance essentielle pour le pays partenaire:

- Le Rapport sur la nutrition mondiale et les profils de pays (mis à jour chaque année).
- Le Rapport national sur le développement humain.
- Le rapport sur la Situation des enfants dans le monde, publié par l'UNICEF.
- Les Estimations conjointes de la malnutrition infantile, publiées par l'UNICEF, l'OMS et le Groupe de la Banque mondiale.
- Les Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, publiées par l'UNICEF.
- Les Demographic Health Surveys, publiées par USAID.
- Les profils nutritionnels par pays, établis par le Groupe de la Banque mondiale.
- Les bulletins conjoints sur la nutrition et la sécurité alimentaire au niveau national et/ou les exposés justificatifs conjoints sur la nutrition, publiés par les partenaires de développement.
- Les évaluations et analyses de la vulnérabilité nutritionnelle, établies par les commissions régionales et les banques de développement.
- Le rapport sur L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, publié par la FAO, qui contient des statistiques et des analyses relatives à la nutrition (pour 2017).
- L'indice d'engagement à l'égard de la nutrition et de la lutte contre la faim (HANCI), qui établit un classement des gouvernements en fonction de leur action politique en faveur de la réduction de la faim et de la dénutrition.
- Les résultats des analyses du Réseau SUN des Nations Unies, comme l'Inventaire nutritionnel des Nations Unies, les comptes rendus du Réseau des Nations Unies, l'étude générale multisectorielle sur la nutrition appuyée par le programme REACH (y compris les tableaux de bord sur l'analyse de la situation) et la cartographie des interventions nutritionnelles menées par les parties prenantes (dans les pays appartenant au Réseau SUN).

Pour se faire une idée des priorités nationales en matière de nutrition:

- Les plans nutritionnels multisectoriels.
- Les plans d'action stratégiques nationaux relatifs à la nutrition.
- Les plans d'exécution globaux relatifs à la santé de la mère, du nourrisson et de l'enfant en bas âge.
- La base de données mondiale de l'OMS sur les interventions nutritionnelles.

Pour se faire une idée des engagements internationaux en matière de nutrition:

- Les Cibles mondiales en matière de nutrition pour 2025, définies par l'Assemblée mondiale de la Santé
- Les objectifs de développement durable (ODD)
- Le document d'orientation issu de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2): la Déclaration de Rome sur la nutrition
- Le programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025)
- Mouvement mondial SUN et, pour les pays qui en font partie, les communications pertinentes avec le secrétariat du Mouvement et les rapports d'avancement des pays
- Les communications avec les principaux organismes des Nations Unies compétents et les grands partenaires de développement (UNICEF, OMS, FAO, FNUAP et PAM, ainsi que les mécanismes de coordination, comme le Réseau SUN/REACH des Nations Unies, etc.) ayant trait à l'élaboration et à l'exécution des programmes nutritionnels multisectoriels ou des plans ciblant les mères, les nourrissons et les enfants en bas âge.

Pour mieux comprendre les interactions entre nutrition et priorités de développement nationales, et l'intégration de la nutrition dans ces priorités:

- Les politiques, stratégies et plans nationaux en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire.
- Les politiques et plans d'action nationaux dans le domaine de la santé – l'accent étant mis sur les éléments concernant directement la nutrition.
- Les politiques et plans d'action nationaux dans le domaine de l'éducation – l'accent étant mis sur les aspects concernant directement la nutrition.
- Les engagements nationaux pris dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition.
- Les autres grands plans de développement sectoriels.
- Le plan national de développement ou la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.
- Les stratégies nationales en matière de développement durable.
- Les plans nationaux de gestion des situations d'urgence et de préparation et réponse aux catastrophes.
- Les rapports nationaux ayant trait aux adolescents, aux jeunes, à la parité hommes-femmes et aux droits de l'homme.
- Les plans de développement infranationaux.

SECTION 4

Passer à l'action

4.1. Tirer des enseignements des résultats obtenus et procéder à des améliorations en conséquence



4.1. Tirer des enseignements des résultats obtenus et procéder à des améliorations en conséquence

Les programmes et initiatives nutritionnels multisectoriels ne datent pas d'hier, et de plus en plus d'éléments factuels plaident en leur faveur, à commencer par les études de cas de pays faisant état de réussites, y compris dans le contexte du PNUAD. Bien que les organismes des Nations Unies et les services gouvernementaux soient généralement organisés par secteur, ce qui limite leur possibilité d'adopter une approche multi sectorielle intégrée en matière de nutrition, la mise en place d'un réseau SUN des Nations Unies, notamment l'appui au programme REACH, a facilité le déploiement d'une telle stratégie dans plusieurs pays. Ainsi, si l'on veut aller plus loin dans la mise en œuvre de la Décennie pour la nutrition, il est essentiel de s'appuyer sur une méthode harmonisée aux fins de l'intégration et de l'exploitation systématique des résultats, grâce à des remontées d'information permanentes, aux enseignements tirés et aux améliorations effectuées.

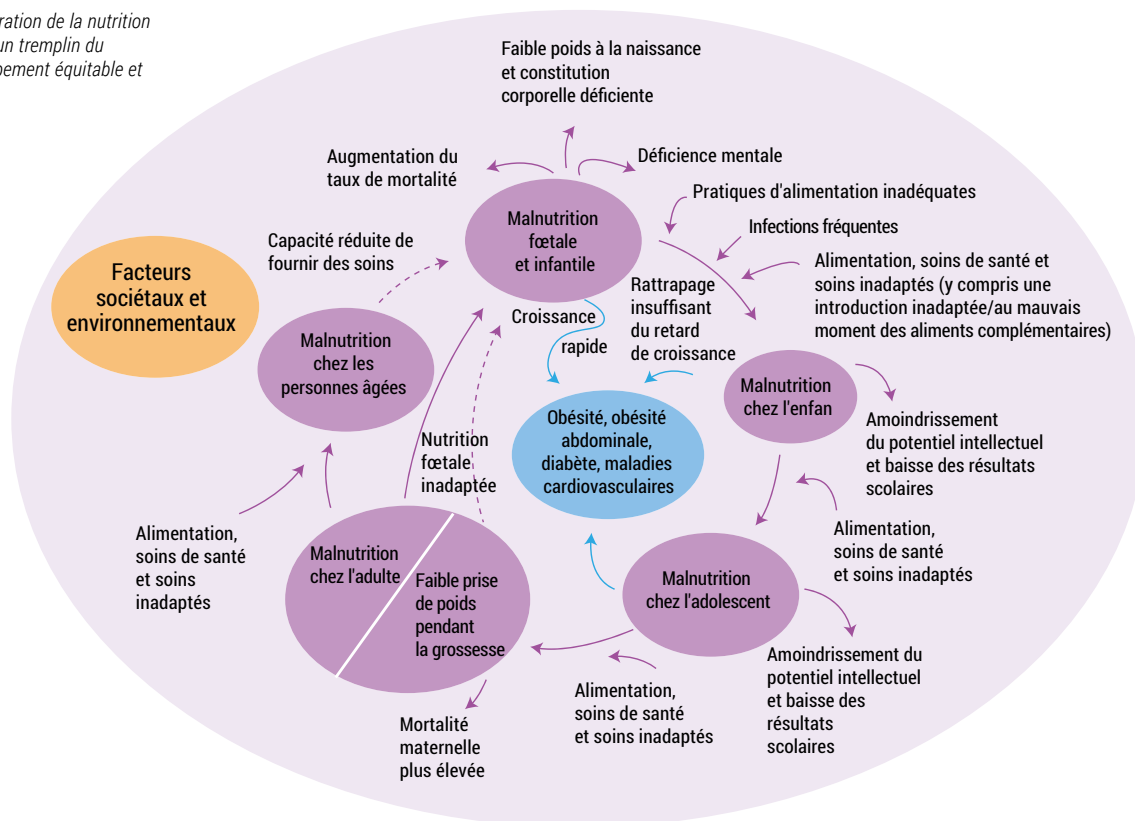
On assiste à un élan de plus en plus fort en faveur de la mise en œuvre de programmes et d'initiatives nutritionnels, et 59 pays participent désormais au Mouvement SUN visant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes au moyen d'une approche multisectorielle. Le Réseau SUN des Nations Unies, y compris le programme REACH, fait partie intégrante du Mouvement SUN, tel qu'il a été défini par la nouvelle stratégie pour les Réseaux SUN des Nations Unies (2016-2020). Une autre impulsion a été générée par la CIN2 et ses résultats, les engagements pris au titre de cette conférence ayant été adoptés par les 170 pays participants. Aujourd'hui, les organismes des Nations Unies font preuve d'un sens de l'initiative sans précédent pour faire progresser la cause de la nutrition, en coordination et en collaboration avec les principales parties prenantes et les grands partenaires de développement aux niveaux national, régional et mondial.

L'intégration des enjeux nutritionnels dans les analyses de pays (comme l'analyse commune de pays) et le PNUAD est emblématique de cet élan. Pour mettre pleinement à profit les possibilités offertes par ce dernier, les programmes, projets et plans de travail devraient être mis à jour à intervalles réguliers de façon à tenir compte des enseignements tirés des activités de suivi et d'évaluation. La conception de nouveaux programmes et projets devrait également tenir compte de ces enseignements. Par ailleurs, il faut veiller à ce que les politiques, y compris celles qui ne concernent pas directement la nutrition mais ont néanmoins un impact sur celle-ci (par exemple, les politiques dans les domaines du commerce, de la protection sociale, de l'agriculture, de l'éducation ou de la santé), soient progressivement formulées ou reformulées sur la base des enseignements tirés, de l'expérience acquise et des données factuelles produites, dans le but de promouvoir la nutrition.

Ce processus continu qui englobe action, apprentissage et amélioration est connu sous le nom de «gestion axée sur les résultats et approche fondée sur le cycle de vie» (voir la figure 4). L'exploitation des enseignements tirés contribue non seulement à améliorer l'efficacité des programmes et projets en cours, mais aussi à renforcer la capacité des organisations et des individus de prendre des décisions plus judicieuses à l'avenir.

Figure 4.
La nutrition tout au long de la vie

L'amélioration de la nutrition devient un tremplin du développement équitable et durable



Source: Tiré de la note d'orientation de l'OMS sur l'excès pondéral chez l'enfant; figure élaborée par Darnton-Hill I., Nishida C. et James WPT. A life course approach to diet, nutrition and the prevention of chronic diseases. *Public Health Nutrition* 2004;7:101-21.

Dans un souci de faire progresser la cause de la nutrition, les équipes de pays des Nations Unies devraient aussi mettre pleinement à profit le programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Ce document a été élaboré sur la base d'un processus inclusif, continu et collaboratif, qui s'inspire des initiatives menées indépendamment par les gouvernements et leurs nombreux partenaires, et il cherche à mettre en lien ces initiatives; il vise à encourager les pays à prendre des engagements concrets en faveur de la nutrition qui soient conformes à leurs plans nationaux respectifs. Il renferme également des recommandations ayant pour but de promouvoir le partage des connaissances et l'amélioration des résultats dans le cadre du dispositif d'application du principe de responsabilité; des orientations concernant les mesures prioritaires; des modalités relatives à l'engagement; des informations sur le rôle des États membres et des autres parties prenantes; et des précisions sur les domaines d'action et les moyens de mise en œuvre.

ANNEXES

A. Intégration des outils au service de la nutrition

ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action

ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays

ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats

ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation

B. Engagements SMART propres à chaque pays

A. Outils au service de l'intégration de la nutrition

ÉTAPE 1. Mettre au point une feuille de route pour passer à l'action

POINT D'ENTRÉE 1.1.

Examiner les études de pays existantes du point de vue de la nutrition

Action

Reprendre et compléter les études de pays existantes, en cherchant à préciser l'ampleur et la portée des principaux problèmes nutritionnels, ainsi que les solutions éventuelles pour y remédier, et les lacunes et possibilités en lien avec l'amélioration de la situation nutritionnelle et la transposition à plus grande échelle des mesures prioritaires expressément axées sur la nutrition ou tenant compte de la nutrition qui ont déjà été mises en évidence dans les études existantes.

Dans le cadre de l'examen des études et stratégies de pays existantes, les membres des équipes de pays (y compris ceux issus des organismes non résidents) pourraient utiliser les questions figurant plus bas pour orienter les délibérations internes, ainsi que les échanges avec les principaux interlocuteurs gouvernementaux et donateurs/parties prenantes. Un examen doit être circonscrit en termes de portée, de précision et de durée, et il devrait contribuer à la définition des points d'entrée de l'analyse de pays soutenue par les Nations Unies. On trouvera dans un encadré situé à la fin de la présente annexe diverses sources d'information pouvant être utilisées pour guider cet examen.

Exemple

Les membres de l'équipe de pays au Népal ont utilisé les résultats des examens multisectoriels ayant trait à la nutrition, ainsi que le plan national multisectoriel pour la nutrition (élaboré en conformité avec le Cadre d'action SUN mondial), et ils ont participé à la collecte d'informations complémentaires concernant les vulnérabilités nutritionnelles ou visant le recensement des projets et programmes nutritionnels soutenus par divers organismes.

Questions directrices

Les questions qui suivent ont pour objet d'aider à cibler l'examen des études de pays existantes, et en particulier de recenser les besoins, possibilités et capacités en lien avec les principaux problèmes de malnutrition dans le pays. Les informations recueillies grâce aux questions directrices pourront ensuite être utilisées pour améliorer la viabilité des initiatives nationales et autres initiatives de développement. Ces questions se répartissent selon plusieurs grands thèmes: le système d'information, les politiques et les plans déjà en place qui visent à améliorer la nutrition; la transposition à plus grande échelle des mesures expressément axées sur la nutrition et des mesures tenant compte de la nutrition; et les possibilités de créer des synergies entre ces types de mesures, y compris dans les situations d'urgence humanitaire.

Liste de questions directrices

1. Ampleur et degré de gravité de la malnutrition sous toutes ses formes

- Quels sont l'ampleur et le degré de gravité des différentes formes de malnutrition dans le pays – dénutrition, obésité et maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, et carences en micronutriments?
- Quelles sont les causes immédiates, profondes et fondamentales de la malnutrition, et quel impact a cette dernière sur la santé publique, la situation sociale et l'économie à l'échelon du pays?
- Le pays dispose-t-il d'un système d'information sur la nutrition qui lui permette de dégager des tendances au niveau national concernant le fardeau de la malnutrition et les facteurs de risque associés? Les informations sont-elles analysées, communiquées et diffusées aux fins de la prise de décisions éclairées?
- Dispose-t-on d'informations précises sur les facteurs de risque associés à la dénutrition, aux carences en micronutriments, à l'obésité et aux maladies non transmissibles liées au régime alimentaire?
- Dans quelle mesure les données sont-elles ventilées par âge, sexe et variables sociodémographiques (comme le revenu, l'instruction, l'origine ethnique ou le lieu de résidence)?
- De quelles données dispose-t-on concernant les facteurs socioéconomiques plus généraux?

2. Stratégie en matière de nutrition

- Quelles sont les interventions en cours et prévues dans le domaine du développement qui tiennent compte des facteurs sociaux, économiques et environnementaux de la santé et de la nutrition (notamment la réduction de la pauvreté, l'éducation, la protection sociale, la parité des sexes, l'eau et les services d'assainissement, et les mesures relatives à l'environnement alimentaire, comme l'étiquetage nutritionnel et les instruments réglementaires ou fiscaux ayant pour but de promouvoir des régimes alimentaires sains)? A-t-on déjà pu observer que des interventions actuellement menées dans les secteurs tenant compte de la nutrition avaient eu un impact tangible sur la nutrition et les facteurs qui la déterminent?
- Dans les secteurs prioritaires bénéficiant d'une assistance des Nations Unies aux fins du développement, les risques et avantages pour le développement durable ont-ils été évalués ou abordés? Une attention particulière est-elle accordée aux interventions essentielles en matière de nutrition répertoriées dans la série de documents publiés par *The Lancet* en 2013 (*2013 Lancet Nutrition Series*)? Se réfère-t-on au Compendium des actions de nutrition (CAN)? Le Cadre d'action SUN, qui met l'accent sur une approche multisectorielle en particulier pendant les 1 000 premiers jours de la vie, est-il pris en compte?

3. Capacités: l'aptitude à réagir de façon efficace, dans une perspective durable, et de transposer les interventions à plus grande échelle

- Quelles sont les capacités dont on dispose actuellement aux niveaux infranational et national pour mettre en œuvre une stratégie nutritionnelle multisectorielle à l'échelle voulue, de façon coordonnée, cohérente, efficace et pérenne (c'est-à-dire à la fois sur le court et le long termes) et que faudrait-il faire pour renforcer ces capacités?
- Les possibilités de synergies entre les secteurs sont-elles actuellement exploitées? Est-il possible de produire des données factuelles concernant les synergies existantes? De nouvelles possibilités ont-elles été clairement identifiées?
- Le pays est-il suffisamment bien équipé pour analyser les informations relatives à l'état nutritionnel de la population, y compris les vulnérabilités et risques associés, et pour utiliser ces résultats aux fins de l'élaboration de stratégies efficaces visant à promouvoir la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et des ODD? Des moyens humains, techniques et analytiques suffisants sont-ils mobilisés en ce sens?
- Les études de pays existantes font-elles ressortir que d'autres possibilités existent? Dans l'affirmative, quelles sont les mesures à prendre pour mettre à profit ces possibilités?
- Quelles sont les ressources requises pour financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et les initiatives connexes?
- Quelles sont les mesures à prendre pour mobiliser ces ressources et d'autres?

POINT D'ENTRÉE 1.2.

Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes pour cartographier le processus national de planification

Action

Dans le cadre de la cartographie du processus national de planification, collaborer avec les parties prenantes concernées pour repérer les possibilités d'améliorer les cycles de planification du développement et les exercices budgétaires nationaux favorables au développement, en faisant en sorte que les initiatives tiennent compte des enjeux nutritionnels. Il s'agit avant tout de mettre à profit et d'enrichir les connaissances actuelles concernant le processus national de planification en recensant les possibilités de mieux intégrer la nutrition dans les initiatives de développement et de mettre en avant le rôle important de la nutrition dans l'accélération des progrès en matière de développement durable.

Exemple

Le Gouvernement péruvien a mis en place des plateformes intersectorielles et intergouvernementales qui s'appuient sur la participation des pouvoirs publics et de la société civile, ce qui a contribué à promouvoir une communauté de vues, d'ambitions et d'objectifs aux fins d'interventions conjointes visant à réduire la malnutrition infantile chronique.

Questions directrices

Les réponses apportées aux questions ci-dessous permettront de cartographier le processus national de planification de façon plus précise en faisant ressortir les possibilités de faire une place plus grande à la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes dans le contexte plus large des objectifs de développement durable.

Liste de questions directrices

1. Contexte

- La nutrition est-elle prise en considération dans les documents sur la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, les plans nationaux de développement, la stratégie d'atténuation des catastrophes, les plans visant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, ainsi que les autres politiques et plans sectoriels (notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de la protection sociale)?
- Le pays a-t-il déjà pris des engagements SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais) dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition?⁸ Est-il membre du Mouvement SUN? Des processus, mécanismes et plateformes de coordination efficaces ont-ils été mis en place pour élaborer et diffuser les rapports d'activité du pays et les communications nationales, et ont-ils été intégrés dans le processus du PNUAD?

2. Planification et mise en œuvre de la politique nationale en matière de nutrition

- Dans quelle mesure l'élimination de toutes les formes de malnutrition au moyen d'une approche multisectorielle constitue-t-elle une cause prioritaire pour le pays?
- Le pays dispose-t-il d'un plan global pour la nutrition des mères, des nourrissons et des enfants en bas âge, qui serait assorti de priorités, d'objectifs, de stratégies et d'indicateurs? Ce plan est-il multisectoriel?

⁸ Se reporter à l'annexe B pour obtenir des précisions au sujet des engagements SMART.

Dans l'affirmative, quels mécanismes ont été mis en place pour faciliter la coordination et la cohérence des initiatives expressément axées sur la nutrition et des initiatives tenant compte de la nutrition? Ce plan est-il conforme aux recommandations pertinentes du Cadre d'action de la CIN2?

- Existe-t-il un plan national pour la mise en œuvre et la transposition à grande échelle des interventions essentielles axées expressément sur la nutrition et tenant compte de la nutrition? Quelles sont ces interventions?
- Existe-t-il des plans locaux pour la nutrition? Dans l'affirmative, sont-ils conformes au plan national pour la nutrition et compatibles avec ce dernier? Dispose-t-on d'informations sur la façon dont les interventions ont été recensées, ainsi que sur les progrès réalisés à ce jour et les lacunes en matière de mise en œuvre?
- Le pays s'est-il doté d'un comité de direction ou de coordination multisectoriel pour la nutrition ou d'une instance équivalente? Dans l'affirmative, cette instance est-elle présidée par une personne possédant les qualifications requises?
- Tire-t-on au mieux parti des possibilités de combiner et de répartir les financements?
- Quel est l'état des connaissances concernant les liens existant entre nutrition et développement durable?
- La politique nationale en matière de développement durable est-elle considérée comme un point d'entrée pour l'intégration de la nutrition?

3. Dispositif d'interventions nutritionnelles

- Les principaux secteurs concernés collaborent-ils entre eux et échangent-ils des informations afin de suivre l'évolution de la situation en matière de nutrition et des facteurs de risque associés?
- La stratégie nationale en matière de nutrition et les initiatives dans ce domaine font-elles l'objet d'une collaboration? La nutrition est-elle intégrée dans les initiatives de développement sectorielles et nationales?
- Dans quelle mesure les plans relevant de la stratégie en matière de nutrition, tant dans le contexte du développement qu'en cas de situation d'urgence, sont-ils mis en relation avec les initiatives visant à se préparer et à répondre aux catastrophes ou à réduire le risque de catastrophe, ou avec d'autres programmes de développement à long terme? Des procédures claires ont-elles été définies pour que l'action des Nations Unies dans le domaine de la nutrition soit mise au service des situations d'urgence?
- Des analyses du budget et des coûts ont-elles été réalisées en vue de repérer les lacunes concernant la hiérarchisation des interventions et actions essentielles qui s'attaquent aux causes immédiates et profondes de la malnutrition?

En tentant de répondre aux questions ci-dessus, les difficultés suivantes pourraient se présenter:

- Bien qu'il soit de plus en plus souvent admis qu'une approche qui ferait intervenir tous les secteurs gouvernementaux et qui serait coordonnée par des ministères tels que celui chargé du plan et des finances est nécessaire pour s'attaquer à la malnutrition, l'action des gouvernements dans le domaine de la nutrition est souvent confiée à un ministère d'exécution unique (comme le ministère de la santé, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, ou de la protection sociale, de la condition de la femme et du développement).
- Le rôle important de la nutrition dans le développement humain, la réduction de la pauvreté et une croissance économique favorable aux pauvres n'est pas forcément admis ou connu.
- On n'a pas toujours conscience du coût potentiel de la malnutrition et des problèmes sanitaires connexes, ni des avantages sociaux et économiques d'une transposition à grande échelle de solutions intersectorielles ayant fait leurs preuves.
- Les activités de promotion et le dialogue visant à renforcer la volonté politique de lutter contre la malnutrition sont parfois insuffisants.
- Le rôle déterminant que jouent divers secteurs (comme la santé, l'agriculture, l'éducation et la protection sociale) ainsi que les organismes infranationaux dans la réduction de la malnutrition n'est pas toujours reconnu.
- Des problèmes peuvent se poser en matière de mise en œuvre (financement, évaluation de l'impact des mesures adoptées, etc.).
- Il peut apparaître nécessaire de renforcer les institutions et les capacités de différents secteurs clés (agriculture et développement rural, santé, eau et assainissement, etc.) mais aussi à différents niveaux.

POINT D'ENTRÉE 1.3.

Évaluer les avantages relatifs et les points faibles de l'équipe de pays du point de vue de la nutrition

Action

S'assurer que les capacités dont dispose l'équipe de pays pour évaluer la vulnérabilité nutritionnelle, mais aussi pour analyser les risques et possibilités associés à l'amélioration de la nutrition dans le contexte du développement durable sont bien prises en compte dans l'évaluation des avantages relatifs et des points faibles de l'équipe de pays. On peut s'appuyer sur ces éléments au moment d'établir les priorités du PNUAD et de définir les mesures à prendre pour renforcer, le cas échéant, les capacités de l'équipe de pays en matière de nutrition.

Exemple

En Éthiopie, des réunions thématiques sur la nutrition, facilitées par l'équipe de pays des Nations Unies, sont régulièrement organisées, en étroite collaboration avec le Gouvernement, en particulier le Ministère de la santé, mais aussi avec les autres départements concernés et les organismes donateurs, l'accent étant mis sur la coordination de leurs activités respectives.

Questions directrices

Les questions figurant ci-dessous contribueront à faire en sorte que les avantages relatifs de l'équipe de pays tiennent compte des capacités du système des Nations Unies dans son ensemble, ainsi que des connaissances et compétences des membres de l'équipe de pays concernant les questions nutritionnelles et leurs liens avec le développement humain. Elles permettront également de mettre en évidence les lacunes de l'équipe de pays. Ces informations pourront éclairer les décisions relatives aux futures initiatives visant le renforcement des capacités.

Liste des questions directrices

- L'équipe de pays des Nations Unies a-t-elle pour mission d'aider le gouvernement à intégrer les enjeux nutritionnels dans son processus et ses activités de planification du développement?
- L'équipe de pays a-t-elle les moyens de fournir une telle assistance en termes d'expertise et de ressources actuelles et potentielles?
- L'équipe de pays a-t-elle la capacité de créer de nouvelles ressources qui pourraient être nécessaires dans ce cadre, notamment pour ce qui est des activités conjointes de programmation ou de soutien à l'exécution à l'échelon du système des Nations Unies?
- Dans quels domaines l'équipe de pays est-elle susceptible d'obtenir de meilleurs résultats que les autres partenaires de développement en termes d'assistance dans le cadre d'une stratégie nutritionnelle globale conforme aux directives et cadres mondiaux les plus récents, ainsi qu'aux priorités de développement nationales?
- Dans quelle mesure l'équipe de pays est-elle mieux placée pour faire face aux possibilités, besoins et lacunes en matière de nutrition, y compris ceux recensés grâce à l'auto-évaluation des capacités nationales?
- Dans quels domaines le système des Nations Unies (si l'on tient compte de l'ensemble de ses capacités analytiques, normatives, techniques et opérationnelles) possède-t-il un avantage relatif qui lui permettrait de réduire les obstacles entravant l'assistance visant à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes, compte tenu du contexte national, et notamment de tirer parti des possibilités offertes?

- Dans quels domaines et de quelle façon faut-il renforcer les capacités si l'on veut optimiser ces avantages relatifs et remédier aux goulets d'étranglement?
- Quels sont les organismes, fonds et programmes résidents et non résidents qui possèdent un avantage relatif leur permettant de lever les obstacles à la fourniture d'une assistance visant à réduire la malnutrition, et notamment de tirer parti des possibilités offertes?
- Quels initiatives et dispositifs interinstitutionnels émanant du système des Nations Unies présentent un avantage relatif leur permettant de renforcer les processus multisectoriels de gouvernance nutritionnelle, y compris les mécanismes de coordination des interventions nutritionnelles menées à l'initiative du gouvernement?
- Quels organismes résidents et non résidents sont le mieux à même de générer les nouvelles ressources requises?
- Dans quels domaines et de quelle façon faut-il renforcer les capacités des organismes résidents et non résidents si l'on veut accroître leurs avantages relatifs et réduire les obstacles?

Ressources complémentaires pour l'ÉTAPE 1

Les produits du savoir et les plateformes d'apprentissage ci-après fournissent des renseignements complémentaires permettant de mieux comprendre les processus nationaux de planification en se plaçant du point de vue de la nutrition, mais aussi d'évaluer les avantages relatifs et les capacités du système des Nations Unies et d'une équipe de pays donnée.

Ressource	Description
<p>Améliorer la nutrition au moyen d'approches multisectorielles. 2013. Washington D.C.: Banque mondiale.</p> <p>http://documents.worldbank.org/curated/en/771961468325243111/pdf/751030BRIOFREN00Box385381B00PUBLICO.pdf.</p>	<p>Ce document fournit des directives opérationnelles concernant l'intégration des interventions nutritionnelles dans divers domaines, en particulier l'agriculture, la protection sociale et la santé. Il expose de façon succincte les liens existant entre nutrition et réduction de la pauvreté et constitue une première étape en vue du déploiement d'une approche multisectorielle visant à améliorer la nutrition à travers le monde.</p>
<p>Manuel des facilitateurs pays: Réseau des Nations Unies, 2^e édition (REACH, 2013).</p> <p>http://www.reachpartnership.org/documents/312104/134a8dda-8243-438e-a12b-c9f218a05748.</p>	<p>Ce manuel décrit l'approche REACH, qui s'intègre dans le Réseau SUN des Nations Unies, et fournit notamment un aperçu général de la nutrition dans différents secteurs, des tableaux de bord pour l'analyse de situation, une présentation des politiques et plans, ainsi qu'un outil permettant de recenser les parties prenantes et les interventions. Combinées ensemble, ces ressources peuvent être utilisées pour faire le bilan de la situation nutritionnelle dans un pays donné (voir le résumé ci-dessous). L'approche REACH comprend également des mesures visant à faciliter la participation des diverses parties prenantes à l'échelon national, y compris les organismes partenaires des Nations Unies (comme la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS).</p>

Ressource	Description
<p>Réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (SUN) (2016-2020). Rome: PAM 2016, en sa qualité d'organisme hôte du secrétariat du Réseau des Nations Unies SUN/ REACH.</p> <p>http://www.reachpartnership.org/documents/312104/27bdd2f5-43e8-453b-8276-ce7b950d4b05.</p> <p>&</p> <p>http://scalingupnutrition.org/fr/.</p>	<p>Il s'agit d'un cadre destiné à orienter les interventions menées par les Nations Unies pour aider les pays à atteindre leurs objectifs nationaux et à faire reculer la malnutrition. Cette stratégie comprend également une présentation générale des outils et ressources pouvant être utilisés pour renforcer les capacités nationales en matière de gouvernance nutritionnelle et l'efficacité des Réseaux SUN:</p> <ol style="list-style-type: none"> (1) Présentation générale de la nutrition d'un point de vue multisectoriel: Cet outil, qui comporte des diapositives et des tableaux de bord permettant d'analyser la situation, fait la synthèse et fournit une nouvelle présentation des données nutritionnelles disponibles dans les différents secteurs de façon à établir un bilan cohérent de la situation nutritionnelle dans un pays donné (y compris des données ventilées par sexe et par âge, et une analyse sexospécifique). Les tableaux de bord pour une analyse de la situation fournissent un récapitulatif des principaux indicateurs relatifs à la nutrition, ce qui permet de se faire une idée de l'ampleur et du degré de gravité des problèmes nutritionnels, et de dégager des tendances en la matière. (2) Présentation générale des politiques et plans liés à la nutrition: Cet outil, qui comprend un tableur de résultats Excel et un modèle d'analyse au format PowerPoint, passe en revue les cadres juridiques, réglementaires, politiques et stratégiques pertinents (multisectoriels, sectoriels et infrasectoriels), ce qui permet de se faire une idée de la mesure dans laquelle ils tiennent compte des questions de nutrition. (3) Cartographie des parties prenantes et des interventions nutritionnelles: Cet outil a pour objet de fournir des données qualitatives et quantitatives sur les interventions nutritionnelles essentielles en indiquant qui fait quoi, dans quel domaine, quelle est la couverture (tant pour ce qui est des bénéficiaires que de la couverture géographique) et quels sont les mécanismes d'exécution. Cette cartographie, qui peut être réalisée à l'échelon national ou infranational, contribue à mieux coordonner les initiatives de cartographie menées parallèlement grâce à la participation des diverses parties prenantes. (4) Inventaire nutritionnel des Nations Unies: Cet outil permet aux organismes des Nations Unies présents dans un pays donné de faire le bilan de l'assistance fournie par le système des Nations Unies pour soutenir la nutrition (par domaine thématique ou géographique), mais aussi d'établir des liens entre cette assistance et les besoins et difficultés du pays en question. Il a donc pour objet de recenser les lacunes et les possibilités dans le but de renforcer les synergies. Il contribue par ailleurs à déterminer si l'appui à la nutrition fourni par les Nations Unies est bien conforme aux priorités du plan d'action national pour la nutrition (lorsqu'un tel plan existe). (5) Stratégie/programme des Nations Unies en matière de nutrition: Cet outil a pour objet d'élaborer une vision commune du système des Nations Unies pour lutter contre la malnutrition à l'échelon du pays, en tenant compte du plan national adopté par le gouvernement concerné. Il s'appuie sur les résultats de l'Inventaire nutritionnel des Nations Unies et précise les modalités de la collaboration entre organismes du système dans les domaines prioritaires et pour faire face aux principales lacunes.

Ressource	Description
<p>Compendium des actions de nutrition (CAN). Rome: PAM 2016, en sa qualité d'organisme hôte du secrétariat du Réseau des Nations Unies SUN/ REACH.</p> <p>http://www.reachpartnership.org/documents/312104/21d7f07d-9a69-42f6-9b80-5ebc774070e0.</p>	<p>Ce recueil, qui concerne à la fois les interventions expressément axées sur la nutrition et les interventions tenant compte de la nutrition, a pour objet de faciliter les échanges intersectoriels à l'échelon des pays, en particulier lors de l'élaboration des politiques nutritionnelles et de la planification des activités dans ce domaine. Les interventions sont classées selon des catégories s'appuyant sur des données factuelles. Le CAN contient à la fois des recommandations concrètes (y compris des listes de mesures) et des matrices d'actions nutritionnelles susceptibles d'être mises en œuvre à l'échelon intersectoriel.</p>
<p>Ensemble de directives relatives à l'évaluation des capacités en matière de nutrition – Partie I: Note d'orientation; et Partie II: Outils et ressources.</p> <p>http://www.reachpartnership.org/documents/312104/dc7e2066-93ab-4a8f-82c7-fba3e4d24163.</p> <p>&</p> <p>http://www.reachpartnership.org/documents/312104/aa2cbe79-3b4e-48c4-9bd6-3a6088554240.</p>	<p>Cet outil a pour objet d'aider les pays à évaluer l'ensemble des besoins sectoriels et multisectoriels en matière de capacités dans le but de transposer efficacement à plus grande échelle les interventions nutritionnelles et d'élaborer, dans un deuxième temps, une stratégie relative au renforcement des capacités qui s'intégrerait dans un programme national plus large de renforcement des capacités dans le domaine de la nutrition.</p>
<p>How to Prepare an UNDAF: Part (II) Technical Guidance for UN Country Teams (2010), Conducting a SWOT exercise, page 15.</p> <p>Available at: https://www.un.org/files/5%20How%20to%20Prepare%20an%20UNDAF%20(Part%20II).pdf.</p>	<p>Ce guide fournit des instructions générales permettant de dégager les avantages relatifs d'une équipe de pays des Nations Unies, en mettant en évidence ses points forts et ses points faibles, ainsi que les possibilités et les risques liés à l'état de développement du pays.</p>

ÉTAPE 2. Étoffer l'analyse de pays

POINT D'ENTRÉE 2.1.

Contribuer à l'analyse de pays réalisée à l'initiative des autorités nationales

Action

Mettre à disposition des fonctionnaires du programme qualifiés des Nations Unies ou des experts externes qui seraient chargés de soutenir les travaux menés par le gouvernement dans le but d'évaluer l'ampleur et l'étendue du problème de la malnutrition dans le pays, de repérer les groupes de population les plus vulnérables, ainsi que les risques et possibilités associés à la nutrition.

Participer à la synthèse et à la formulation des principales constatations dans le but d'améliorer l'efficacité des présentations soumises aux ministères du plan, des finances et autres ministères sectoriels clés habilités à prendre des décisions concernant les priorités de développement nationales liées à la nutrition.

Exemple

Le Rapport sur la nutrition mondiale fournit des exemples de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience au sujet de la mise en œuvre d'approches multisectorielles visant à améliorer la nutrition. On citera, notamment, l'étude réalisée par l'État indien du Maharashtra sur le rôle des initiatives multisectorielles visant à réduire les retards de croissance chez les enfants. Ces initiatives concernaient principalement les populations tribales les plus vulnérables ainsi que les groupes de population les plus pauvres de l'État (GNR, 2014).

Questions directrices

Les questions se rapportant au point d'entrée 2.1 ont pour but de mettre en évidence les vulnérabilités nutritionnelles, ainsi que les risques et possibilités associés à l'amélioration de la nutrition aux fins du développement durable.

Se reporter à la liste de questions directrices se trouvant à la fin de la présente étape, qui contient des questions intéressant les quatre points d'entrée de l'ÉTAPE 2.

POINT D'ENTRÉE 2.2.

Appuyer les études ciblées sur la nutrition afin d'évaluer les progrès réalisés par le pays et de recenser les problèmes restant à résoudre

Action

Encourager et appuyer la réalisation d'études ciblées de façon à étayer le PNUAD, et faire en sorte que le processus national de planification tienne davantage compte du fait que l'amélioration de la nutrition contribue à accélérer la réalisation des priorités nationales en matière de développement. Il convient de promouvoir et de privilégier, lorsque cela est possible, la cohérence des politiques nutritionnelles intersectorielles et des investissements dans l'environnement alimentaire, comme l'étiquetage nutritionnel, les instruments réglementaires et les incitations fiscales en faveur de régimes alimentaires sains, ainsi que les analyses du budget et des coûts.

Exemple

L'Inde, avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires de développement, a réalisé des études sur sa politique nutritionnelle, y compris des analyses du budget et des coûts. Ces études ont porté sur divers domaines, notamment les femmes et le développement, la santé et la protection sociale, l'agriculture et la sécurité alimentaire, ou l'eau et les services d'assainissement.

Une étude réalisée par le Ministère britannique du développement international (DFID) et financée par le projet MQSUN («Maximizing the Quality of Scaling Up Nutrition Programs»), qui s'appuyait sur l'exercice d'analyse budgétaire du Mouvement SUN, a analysé les écarts en matière d'investissements dans le secteur de la nutrition dans 24 pays.

Questions directrices

Les études et évaluations devraient être adaptées aux capacités et besoins de l'équipe de pays et des partenaires. Les questions relatives au point d'entrée 2.2 favorisent une telle approche en encourageant le recensement de diverses études dont les résultats peuvent être utilisés aux fins de la lutte contre la malnutrition et du renforcement des capacités. On citera notamment l'examen global des politiques relatives à la nutrition, ou encore l'étude des analyses du budget et des coûts des principaux programmes et projets nutritionnels.

Se reporter à la liste de questions directrices se trouvant à la fin de la présente étape, qui contient des questions intéressant les quatre points d'entrée de l'ÉTAPE 2.

POINT D'ENTRÉE 2.3.**Évaluer les vulnérabilités, les risques et les possibilités en matière de nutrition dans le cadre d'une analyse commune de pays****Action**

Consolider le processus d'analyse commune de pays (CCA) et d'établissement de comptes rendus en examinant le rôle de la nutrition dans la réalisation des priorités sectorielles et nationales en matière de développement. Des études CCA ciblées devraient également mettre en évidence les vulnérabilités, risques et possibilités dans le domaine de la nutrition en lien avec les ODD ayant trait à la nutrition, ainsi que les insuffisances de capacités et les moyens de remédier à ces dernières.

Exemple

Une analyse de la situation nutritionnelle a été réalisée au Népal; aux fins de celle-ci, les enfants de moins de cinq ans ont été considérés comme un groupe de population vulnérable. Ce parti pris a facilité l'intégration de la nutrition comme question prioritaire dans le PNUAD de ce pays.

Dans le cadre du Mouvement SUN, les plateformes multisectorielles collaborent activement avec les scientifiques et les universitaires dans de nombreux pays pour faciliter la prise de décisions fondées sur des données factuelles et améliorer la coordination entre pouvoirs publics et établissements de recherche. Cela contribue à renforcer les relations et les alliances avec les partenaires importants, et à mettre en évidence les liens essentiels existant entre une bonne nutrition, des systèmes alimentaires durables, l'autonomisation des femmes, les soins de santé, l'eau et les services d'assainissement, et l'éducation.

Questions directrices

Les questions se rapportant au point d'entrée 2.3 ont pour but de mieux faire connaître les vulnérabilités nutritionnelles et de favoriser la prise en compte des risques et possibilités associés à la nutrition à chaque stade correspondant de l'analyse commune de pays. Elles peuvent aider, par exemple, à déterminer dans quelle mesure la malnutrition nuit à la réalisation des objectifs de développement (sur les plans national, sectoriel et transversal, et du point de vue des droits) et à définir des mesures visant à réduire la malnutrition, compte tenu du contexte national.

Se reporter à la liste de questions directrices se trouvant à la fin de la présente étape, qui contient des questions intéressantes les quatre points d'entrée de l'ÉTAPE 2.

POINT D'ENTRÉE 2.4.

Participer à la définition des priorités du PNUAD

Action

Faire en sorte que le processus visant à définir les priorités nationales en matière de développement tienne compte à la fois des vulnérabilités nutritionnelles et des risques associés à la nutrition (notamment des répercussions préjudiciables de la malnutrition sous toutes ses formes sur la réalisation des ODD), ainsi que des cibles de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et des possibilités (par exemple, les progrès accomplis en direction de la réalisation des ODD qui peuvent être attribués à l'amélioration des résultats sur le plan nutritionnel). Les membres de l'équipe de pays des Nations Unies, qui peuvent argumenter en faveur de l'intégration des enjeux nutritionnels dans les activités de coopération au service du développement et qui ont une bonne connaissance des capacités, initiatives et expériences des Nations Unies, devraient, entre autres, participer au processus d'établissement des priorités.

Exemple

Le programme mixte à l'appui de la nutrition coordonné par les équipes de pays a été financé par le fonds espagnol pour la réalisation des objectifs du Millénaire après que les enjeux nutritionnels ont été intégrés à titre prioritaire dans les programmes nationaux de développement du Bangladesh, du Brésil et du Pérou.

Questions directrices

Les questions se rapportant au point d'entrée 2.4 ont pour objectif de faire en sorte que les vulnérabilités nutritionnelles, ainsi que les risques et possibilités associés soient pris en compte lors de l'établissement des priorités. Des outils comme les analyses coûts-avantages et les analyses multisectorielles relatives à la nutrition peuvent également être utiles lors de l'établissement des priorités.

Se reporter à la liste de questions directrices se trouvant à la fin de la présente étape, qui contient des questions intéressantes les quatre points d'entrée de l'ÉTAPE 2.

Questions directrices complémentaires

L'évaluation des vulnérabilités nutritionnelles, l'évaluation des risques et possibilités associés, ainsi que les analyses relatives à l'établissement des priorités devraient apporter des réponses à une partie ou à la totalité des questions ci-après, qui concernent les quatre points d'entrée relevant de la présente étape (ÉTAPE 2) du processus d'élaboration du PNUAD. Les résultats devraient ensuite être utilisés pour orienter les décisions et les interventions en lien avec les travaux supplémentaires à effectuer pour enrichir l'analyse de pays.

Liste de questions directrices

- Quelles retombées positives pourrait avoir une amélioration de la nutrition sur la santé, le développement économique et social et les droits de l'homme?
- Quels sont les vulnérabilités et risques nutritionnels apparus récemment qui pèsent sur les initiatives et plans de développement en cours et futurs (par exemple, le plan national de développement ou la stratégie de réduction de la pauvreté)? Quels sont les groupes les plus touchés et à quels problèmes font-ils face?
- Quels impacts devraient avoir les initiatives de développement planifiées sur l'état nutritionnel des populations les plus exposées (comme les pauvres des zones rurales et des zones urbaines, les adolescentes, les femmes, les enfants en bas âge et les personnes marginalisées)? Comment peut-on créer des synergies en termes d'impact et en tirer des enseignements pouvant éclairer les décisions qui seront prises à l'avenir?
- Les dispositifs juridiques, institutionnels et politiques existants sont-ils à même de répondre efficacement aux problèmes, risques et possibilités actuels et émergents?
- Comment les problématiques nutritionnelles récentes peuvent-elles être intégrées dans les politiques et plans sectoriels? Quelles mesures pourraient contribuer à la réalisation des priorités de développement nationales liées à la nutrition (à savoir les ODD) et au respect des obligations énoncées dans les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé pour 2025?
- Connaît-on suffisamment bien les vulnérabilités nutritionnelles actuelles et futures, ainsi que les risques et possibilités associés, pour que la nutrition influe sur l'établissement des priorités?
- Les priorités de développement nationales tiennent-elles dûment compte des effets préjudiciables des problèmes nutritionnels actuels et futurs sur les efforts déployés aux fins de leur réalisation?
- A-t-on bien conscience de la nécessité d'accorder une plus grande importance à certains aspects de la réduction de la pauvreté, au renforcement de la protection des droits de l'homme et à l'amélioration de la santé et du bien-être des individus si l'on veut s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition?
- Est-on bien conscient des possibilités offertes par la transposition à plus grande échelle des interventions nutritionnelles essentielles (l'accent étant mis sur les plus vulnérables et les plus pauvres, ainsi que sur les femmes et autres populations marginalisées) s'agissant des avantages associés à une augmentation de la survie et à un accroissement de la productivité, ce qui contribuera au bout du compte à soutenir une croissance économique et un développement durables au niveau national, et ces possibilités sont-elles dûment prises en compte lors de l'établissement des priorités?

Ressources complémentaires pour l'ÉTAPE 2

Un grand nombre d'outils et de méthodes d'évaluation et d'analyse peuvent être adaptés pour répondre plus précisément aux questions énoncées plus haut. Les ressources indiquées ci-dessous figurent parmi les plus consultées. Elles peuvent être utilisées pour orienter les travaux complémentaires à réaliser dans le domaine de la nutrition en vue d'enrichir l'analyse de pays. Ainsi, en s'appuyant sur l'examen des études de pays (point d'entrée 1.1) et sur la participation des parties prenantes à la cartographie du processus national de planification (point d'entrée 1.2), on aurait pu faire ressortir la nécessité de procéder à une évaluation plus approfondie des vulnérabilités face aux changements climatiques, ou encore du respect des instruments relatifs aux droits de l'homme, des risques et des liens intersectoriels.

Ressource	Description
1. Analyse de la situation nutritionnelle, en particulier des questions nutritionnelles liées à la santé	
<p>Landscape Analysis on Countries' Readiness to Accelerate Action in Nutrition (OMS).</p> <p>http://www.who.int/nutrition/landscape_analysis/country_assessments/en/.</p>	<p>Cet outil fournit des analyses approfondies propres à un pays donné en ce qui concerne les difficultés que ce dernier rencontre, ainsi que les possibilités qui s'offrent à lui et les interventions à privilégier pour accélérer la transposition à grande échelle des interventions et programmes ayant fait la preuve de leur efficacité. Il a, en particulier, pour objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • De fournir une cartographie de la situation du pays et de se faire une idée de sa volonté d'élaborer des plans d'action stratégiques nationaux et des plans de transposition à plus grande échelle dans le but de promouvoir la mise en œuvre des interventions nutritionnelles prioritaires; • De formuler des recommandations au sujet des investissements à réaliser pour accélérer la mise en œuvre des interventions nutritionnelles; • De faire le bilan de l'action nutritionnelle en cours dans un pays donné, ce qui permettra de suivre les progrès réalisés en se fondant sur ces données de référence.
2. Analyse du chevauchement des privations multiples / analyse des vulnérabilités et capacités	
<p>Analyse du chevauchement des privations multiples (MODA) (UNICEF).</p> <p>https://www.unicef-irc.org/publications/720-lanalyse-du-chevauchement-des-privations-multiples-moda-directives-%C3%A9tape-par-%C3%A9tape.html.</p>	<p>Cet outil propose une prise en charge globale des aspects multidimensionnels de la pauvreté et des privations (qui touchent les enfants). Il englobe de nombreux instruments permettant de réaliser des analyses multidimensionnelles de la pauvreté et des privations, qu'il s'agisse du décompte des personnes touchées par les privations (une seule dimension), d'analyses des chevauchements multiples ou encore de ratios multidimensionnels ayant trait aux privations, et de leur décomposition. Il s'agit, en se fondant sur une définition globale du bien-être des enfants, de concentrer les efforts sur l'accès à divers biens et services qui sont essentiels à la survie et au développement.</p>
<p>Ensemble d'outils pour l'analyse des vulnérabilités et des capacités intégrant des fiches de référence (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge).</p> <p>Available at: http://www.ifrc.org/Global/Publications/disasters/vca/vca-toolbox-en.pdf</p>	<p>Cette méthode englobe des outils participatifs qui permettent aux communautés d'évaluer leurs propres capacités et vulnérabilités en lien avec la gestion des catastrophes, d'élaborer des stratégies d'atténuation et de renforcer leur résilience pour faire face aux événements futurs. Elle est couramment utilisée par divers acteurs, y compris des gouvernements, des ONG et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le cadre de leurs activités visant à améliorer la pérennité du développement, à favoriser la réduction des risques de catastrophe et à aider les communautés à s'adapter aux changements climatiques.</p>

Ressource	Description
3. Évaluation de la diversité alimentaire/analyse de la sécurité et de la vulnérabilité alimentaires	
<p>Minimum Dietary Diversity for Women: A guide to measurement (FAO). http://www.fao.org/3/a-i5486e.pdf.</p>	<p>Cet outil fournit une définition et une description de l'indicateur relatif à la diversité alimentaire minimale chez les femmes. Un tel indicateur permet de mettre en évidence une dimension essentielle de la qualité d'un régime alimentaire: un apport suffisant en micronutriments, qui concerne 11 micronutriments et est évalué sur la base de 10 groupes d'aliments prédéfinis. On considère que les femmes qui consomment des aliments appartenant à au moins cinq de ces 10 groupes ont une alimentation satisfaisante en termes d'apport en micronutriments. Cet indicateur constitue une contribution importante, compte tenu de la nécessité de mettre au point des instruments de mesure aux fins des évaluations de la qualité du régime alimentaire réalisées aux niveaux infranational et national. Un apport insuffisant en nutriments avant et pendant la grossesse et l'allaitement peut avoir une incidence sur la survie et le bien-être de la mère comme de l'enfant, et un régime alimentaire médiocre est le dénominateur commun de toutes les formes de malnutrition, les maladies non transmissibles liées au régime alimentaire étant désormais la première cause de décès prématuré chez l'adulte à travers le monde.</p>
<p>Guidelines for Measuring Household and Individual Food Dietary Diversity (FAO). http://www.fao.org/3/a-i1983e.pdf.</p>	<p>La méthode d'évaluation de la diversité alimentaire proposée dans ces directives consiste en un simple décompte des groupes d'aliments qu'un ménage ou un individu consomme en 24 heures. Les données relatives aux ménages et aux individus sont collectées au moyen d'un questionnaire sur la diversité alimentaire, bien que le calcul des résultats soit légèrement différent dans chaque cas. Ces données peuvent aussi être analysées pour dégager des informations sur les groupes d'aliments présentant un intérêt particulier.</p>
<p>Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (CFSVA) Guidelines (PAM). https://www.wfp.org/content/comprehensive-food-security-and-vulnerability-analysis-cfsva-guidelines-first-edition.</p>	<p>Les directives relatives à l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) ont pour objet de définir les profils des ménages vulnérables et exposés à l'insécurité alimentaire, de cerner les causes profondes de la faim et d'analyser les risques et vulnérabilités récemment apparus parmi des groupes de population vivant dans des pays exposés aux crises. Elles peuvent aussi fournir des recommandations sur les mesures à prendre (dans le domaine alimentaire et dans les autres domaines) pour réduire la faim, apporter une aide aux plus démunis et étayer les activités de préparation. Ces directives présentent des procédures et protocoles recommandés pour réaliser une étude préliminaire, mener à bien une vaste enquête sur les ménages, analyser des données quantitatives et qualitatives et réaliser des analyses des risques et des interventions.</p>
4. Interventions nutritionnelles multisectorielles fondées sur des données factuelles et hiérarchisation de ces interventions	
<p>Compendium des actions de nutrition (CAN). Rome: PAM 2016, en sa qualité d'organisme hôte du secrétariat du Réseau des Nations Unies SUN/ REACH. http://www.reachpartnership.org/documents/312104/21d7f07d-9a69-42f6-9b80-5ebc774070e0.</p>	<p>Cet outil a pour objet de mieux faire connaître l'éventail des interventions requises pour lutter contre la malnutrition, de faciliter le dialogue multisectoriel et de susciter des initiatives à l'échelon des pays, en particulier pour ce qui est des politiques et de la planification dans le domaine de la nutrition. Il n'a pas pour vocation de prescrire un ensemble d'interventions nutritionnelles précises mais il souligne que l'établissement de priorités est une étape essentielle. Il avance, par ailleurs, que cette hiérarchisation doit tenir compte du contexte; s'appuyer sur une analyse sérieuse de la situation, les données factuelles disponibles et les priorités du pays; et être effectuée en concertation avec diverses parties prenantes.</p>

ÉTAPE 3. Élaborer le plan stratégique et mettre au point la matrice de résultats

POINT D'ENTRÉE 3.1.

Sélectionner 3 à 5 priorités nationales sur lesquelles concentrer les efforts

Action

Compte tenu des capacités limitées de l'équipe de pays et des organismes non résidents, mais aussi des avantages relatifs des uns et des autres, il est peu probable que les Nations Unies décident de participer à la totalité des initiatives en matière de développement social et économique désignées par le pays comme étant des priorités nationales. C'est pourquoi l'équipe de pays devrait, en collaboration avec les organismes non résidents, établir ses propres priorités pour ce qui est du soutien aux initiatives sectorielles et nationales dans le domaine du développement social et économique. Partant de là, il convient de s'assurer que trois à cinq priorités du PNUAD tiennent compte des vulnérabilités nutritionnelles et des risques et possibilités associés, conformément aux orientations de la stratégie/du programme des Nations Unies en matière de nutrition, lorsqu'un tel instrument existe; il convient également de tenir compte des engagements nationaux SMART pris par le gouvernement, dans le contexte des ODD. Ce point d'entrée fournit des indications sur les mesures à prendre pour appuyer au mieux la mise en œuvre et la concrétisation des engagements nationaux, mais aussi pour faire en sorte que les enjeux nutritionnels soient dûment pris en considération au moment d'effectuer ces choix.

Exemple

Le Népal a adopté une approche multisectorielle en conformité avec son plan national multisectoriel en faveur de la nutrition. Au moyen du programme REACH et avec le soutien de ses partenaires, le Réseau SUN des Nations Unies a coordonné, sous la direction du Gouvernement, les activités de soutien au renforcement des capacités techniques d'exécution du plan national multisectoriel à l'échelon des districts, des régions et du pays. En outre, le Réseau SUN des Nations Unies a contribué à l'amélioration de la base de connaissances multisectorielles relatives à la nutrition; au suivi et à l'évaluation à intervalles réguliers; et aux activités de promotion et de communication stratégiques visant à encourager un engagement durable en faveur de la lutte contre la malnutrition dans une perspective équitable.

Questions directrices

Les questions ci-après peuvent être utilisées pour affiner le processus d'établissement des priorités par les équipes de pays des Nations Unies (y compris les organismes non résidents) grâce à une meilleure prise en compte des risques et possibilités associés à la nutrition. Lorsque les résultats de l'analyse de pays étoffée par l'équipe de pays mettent en évidence des liens forts entre nutrition et développement, il est essentiel que ces liens soient pris en considération et mis à profit lors de l'établissement des priorités. On peut se reporter aux ressources complémentaires figurant à la fin de l'étape 3 si les réponses aux questions directrices donnent à penser qu'il est nécessaire d'approfondir l'analyse.

Liste de questions directrices

- L'équipe de pays des Nations Unies dispose-t-elle de suffisamment d'informations pertinentes sur la nutrition pour établir ses priorités en ce qui concerne l'appui des initiatives sectorielles et nationales dans le domaine du développement?
- Si l'équipe de pays souhaite accorder une plus large place à la nutrition, cela signifie-t-il qu'elle devra revoir les initiatives de développement sectorielles et nationales qu'elle avait choisi de soutenir à titre prioritaire?
- S'agissant de la formulation du PNUAD et de la planification des programmes et projets, sur quels aspects les activités relevant de la stratégie nutritionnelle devraient-elles porter en priorité et comment procéder?
- Quel impact auront les futurs programmes et projets envisagés et/ou quels avantages présenteront-ils pour les divers groupes concernés – notamment les femmes, les enfants, les populations autochtones et les personnes âgées – et ces programmes et projets sauront-ils cibler et atteindre ces populations de façon équitable?

POINT D'ENTRÉE 3.2.

Faire en sorte que les résultantes du PNUAD fournissent une trame générale à l'appui du développement

Action

Faire en sorte que les résultantes du PNUAD contribuent à améliorer l'état nutritionnel des groupes de population les plus vulnérables et à faciliter de façon équitable les progrès dans le domaine du développement durable. Il s'agit ici de mettre en évidence que, même si les résultantes du PNUAD ne concernent pas directement l'amélioration de la nutrition, tenir compte de la nutrition permettra d'améliorer la situation sur le plan des vulnérabilités et des risques et possibilités associés.

Exemple

En Mauritanie, la mise en œuvre du PNUAD est orchestrée par des comités directeurs thématiques spécialisés dans chacun des grands volets du PNUAD. Les deux volets ayant trait à la nutrition sont coordonnés respectivement par le Ministère du développement durable (conjointement avec la FAO) et le Ministère de la santé (conjointement avec l'OMS et l'UNICEF). Ces comités établissent des plans de travail annuels communs et se rencontrent tous les six mois pour faire le bilan des progrès en ce qui concerne l'exécution, les dépenses et la mobilisation des ressources.

Questions directrices

Les questions ci-après peuvent être utilisées par tous les groupes chargés d'examiner les résultantes du PNUAD, avec le concours de membres du personnel des Nations Unies ou d'experts externes spécialisés dans l'évaluation des vulnérabilités nutritionnelles et la programmation des activités d'assistance, pour axer davantage l'examen du projet de matrice de résultats du PNUAD et le plan de travail sur les enjeux nutritionnels. Ces questions peuvent également contribuer à définir et à élaborer les cibles et indicateurs de performance en lien avec l'amélioration de la nutrition, et à faciliter l'accès aux interventions expressément axées sur la nutrition et aux interventions tenant compte de la nutrition qui se fondent sur des données factuelles.

Les ressources complémentaires énumérées à la fin de l'ÉTAPE 3 seront le plus souvent utilisées dans les cas où les réponses aux questions directrices font apparaître que le PNUAD pourrait être amélioré s'il intégrait davantage les enjeux nutritionnels.

Liste de questions directrices

- D'une manière générale, le projet de PNUAD, et en particulier la matrice de résultats et le plan de travail, mettent-ils à profit toutes les possibilités appropriées et raisonnables pour faire en sorte que les initiatives proposées en matière de développement économique et social contribuent à améliorer la situation nutritionnelle; à faciliter, de façon équitable, l'accès aux interventions essentielles expressément axées sur la nutrition et aux interventions tenant compte de la nutrition; et à renforcer la gouvernance nutritionnelle du pays dans une perspective de viabilité à long terme?
- Le projet de PNUAD prévoit-il d'intégrer les vulnérabilités nutritionnelles et les risques associés à l'échelon national dans les programmes et projets? Recense-t-il et cherche-t-il à exploiter les possibilités d'améliorer la situation nutritionnelle, y compris la gouvernance nutritionnelle, dans le pays?
- Le projet de PNUAD bénéficie-t-il à l'ensemble de la population, et cherche-t-il à répertorier et à éliminer les obstacles aux avantages et possibilités, en particulier pour ce qui concerne les populations les plus marginalisées, compte tenu de leurs vulnérabilités nutritionnelles diverses?
- Les besoins et possibilités en termes de renforcement des capacités requises ont-ils été recensés, et les activités prévues dans le cadre du projet de plan de travail ont-elles vocation à y répondre?
- Le PNUAD comporte-t-il des cibles et indicateurs de performance qui tiennent compte de la nécessité d'améliorer la nutrition et de transposer à grande échelle les interventions nutritionnelles essentielles, et ce dans une perspective durable et de façon équitable?

POINT D'ENTRÉE 3.3.

Cartographier les programmes et projets des organismes du point de vue de la nutrition

Action

Recenser les activités nutritionnelles de l'ensemble des programmes et projets des divers organismes, l'accent étant mis sur les programmes et projets en cours d'élaboration. Cela peut supposer de modifier les résultats escomptés, les indicateurs de performance et les activités ou d'en ajouter de nouveaux, dans le but d'améliorer la matrice de résultats et le programme de travail du PNUAD de telle façon que les résultats répondent davantage à la nécessité d'accroître les synergies et de renforcer la viabilité des produits et/ou résultantes en matière de nutrition. Le PNUAD devrait également comporter des résultats et des activités qui visent à renforcer les capacités du pays d'intégrer les indicateurs nutritionnels dans les politiques et plans sectoriels, et prévoir un suivi et une notification des progrès réalisés en direction des objectifs de développement sectoriels et nationaux, y compris des ODD se rapportant à la nutrition.

Exemple

Une étude s'appuyant sur huit entretiens avec des groupes composés de fonctionnaires des Nations Unies opérant au niveau national, et un entretien avec des membres d'un groupe régional d'entraide entre pairs a révélé que la mise au point des éléments du PNUAD relatifs à la nutrition consistait souvent à reprendre et combiner des politiques, plans et mandats de négociation existants.

Ainsi, au Kenya, le Plan d'action national pour la nutrition 2012-2017 était en cours d'élaboration au même moment que le PNUAD. Du coup, la plupart des éléments du PNUAD relatifs à la nutrition ont été directement tirés de ce plan d'action. Les fonctions et responsabilités ont été attribuées sur la base des projets et activités en cours, et aucun élément nouveau n'a été ajouté pour renforcer les synergies et améliorer les résultats.

Une note d'orientation sur la nutrition concernant le PNUAD a été élaborée – pour faire suite aux conclusions de l'étude susmentionnée – dans le but de remédier à ce problème; elle renferme des recommandations visant à garantir que les interventions proposées par les différents organismes: i) sont cohérentes entre elles d'un point de vue stratégique; ii) tirent parti des avantages relatifs des divers organismes des Nations Unies dans le domaine de la nutrition; et iii) sont conformes aux mandats confiés aux organismes dans le cadre du PNUAD.

Questions directrices

Les questions ci-après ont pour objectif d'aider à déterminer si les problèmes nutritionnels existants et émergents sont susceptibles de faire obstacle à la bonne exécution des programmes et projets des divers organismes, et si les résultats escomptés dans le domaine du développement peuvent contribuer à améliorer la situation nutritionnelle. Ces questions peuvent être utilisées par l'ensemble des groupes du PNUAD chargés d'examiner les résultantes, avec le concours de membres du personnel des Nations Unies ou d'experts externes spécialisés dans le suivi de l'évolution des changements climatiques et la programmation d'activités d'assistance.

On peut se reporter aux ressources complémentaires répertoriées à la fin de l'étape 3 si les réponses aux questions directrices donnent à penser que les programmes et projets proposés pourraient être améliorés grâce à un examen plus poussé du cadre des droits de l'homme.

Liste de questions directrices

- Les programmes et projets proposés recensent-ils les vulnérabilités nutritionnelles et les risques associés et cherchent-ils à y remédier dans le but d'atteindre les résultats escomptés?
- Les programmes et projets proposés recensent-ils et cherchent-ils à exploiter les possibilités d'accélérer les progrès en direction de la réalisation des objectifs nutritionnels nationaux, des engagements SMART ayant trait aux interventions nutritionnelles et de la transposition à grande échelle des activités nutritionnelles essentielles?
- Les programmes et projets proposés recensent-ils et cherchent-ils à éliminer les inégalités existantes, notamment en ciblant les populations les plus exposées à la malnutrition sous toutes ses formes?
- Les programmes et projets proposés prévoient-ils une évaluation/un suivi de leur impact sur l'amélioration de la nutrition ainsi que des avantages découlant de cette dernière?
- Les programmes et projets proposés recensent-ils les mesures nutritionnelles possibles dans le contexte du développement et/ou d'une situation humanitaire?
- Les programmes et projets proposés recensent-ils les mesures susceptibles de réduire la malnutrition sous toutes ses formes parmi la population, en particulier chez les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés?

POINT D'ENTRÉE 3.4.

Soutenir la production de documents sur l'impact de la nutrition (selon que de besoin)

Action

Des données sur l'impact nutritionnel sont généralement incorporées dans les programmes et projets des organismes qui sont expressément axés sur la nutrition ou qui tiennent compte de celle-ci. Par ailleurs, la production de données relatives à l'impact négatif de la malnutrition sur le développement durable peut venir étayer les activités de promotion de la nutrition et le dialogue sur l'action à mener.

Exemple

Le Rapport sur la nutrition mondiale est la seule étude annuelle exhaustive et indépendante portant sur la situation nutritionnelle à travers le monde. Il s'agit d'une initiative faisant intervenir divers partenaires, qui fournit à la fois des données sur les progrès réalisés dans le cadre des engagements pris au niveau mondial et des recommandations sur les mesures à prendre pour accélérer ces progrès.

Questions directrices

Les questions figurant ci-après ont pour but de faire en sorte que les activités, ainsi que les cibles et indicateurs de performance proposés soient cohérents avec l'objectif selon lequel les activités de développement devraient tenir compte de la nutrition à chaque fois que cela est possible.

On peut utiliser les ressources complémentaires répertoriées à la fin de l'étape 3 si les réponses aux questions directrices donnent à penser que les programmes et projets proposés pourraient être améliorés grâce à un examen plus poussé des enjeux nutritionnels, de même que dans les cas où des études plus détaillées et des évaluations d'impact sont jugées nécessaires.

Liste de questions directrices

- Les programmes et projets contribueront-ils à améliorer la nutrition en facilitant l'accès aux interventions expressément axées sur la nutrition et aux interventions tenant compte de la nutrition (les «interventions») dont l'efficacité a été démontrée?
- Une amélioration de la nutrition aura-t-elle des incidences sur les résultats des programmes et projets de développement de façon durable et équitable?
- Les programmes et projets proposés incluent-ils toutes des mesures raisonnables pour faire en sorte que les activités de développement s'attaquent bien aux causes immédiates et profondes de la malnutrition?
- Les problèmes existants ou nouveaux en matière de nutrition auront-ils pour incidence de réduire les avantages envisagés pour certains groupes de population par rapport à d'autres, en particulier les groupes les plus marginalisés?
- La matrice de résultats des programmes et projets proposés comprend-elle des cibles et indicateurs de performance permettant de démontrer l'impact de l'amélioration de la nutrition sur les résultats de ces programmes et projets, et inversement?

POINT D'ENTRÉE 3.5.**Tenir compte des vulnérabilités, risques et possibilités d'un point de vue nutritionnel dans le plan de travail annuel (ou l'équivalent)****Action**

Faire en sorte que des interventions visant à améliorer la nutrition soient prévues dans les plans de travail annuels et autres plans (à la fois des interventions expressément axées sur la nutrition et des interventions tenant compte de la nutrition, y compris un appui à la gouvernance nutritionnelle), mais aussi que le coût de l'intégration de la nutrition dans les programmes et projets fasse l'objet d'une estimation et soit pris en compte dans le budget du PNUAD. Si les interventions relevant des points d'entrée précédents peuvent contribuer, dans une large mesure, à intégrer la nutrition dans le PNUAD, il faut s'assurer que le plan de travail annuel est cohérent avec ces efforts. Ainsi, le plan de travail annuel doit comporter des interventions concernant directement les vulnérabilités, risques et possibilités en matière de nutrition, selon qu'il convient.

Exemple

Au Pakistan, l'élaboration du PNUAD a coïncidé avec celle de la stratégie nutritionnelle intégrée du Pakistan (Pakistan Integrated Nutrition Strategy - PINS). Cette stratégie prévoit des consultations sur les aspects techniques et sur la politique à mener au niveau provincial et en-deçà, une méta-analyse et une enquête nationale sur la nutrition. Le fait que ces activités ont été menées à un moment opportun et ont permis d'obtenir des données factuelles a facilité l'établissement de priorités en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le cadre du PNUAD de ce pays. Les Nations Unies, qui ont collaboré à cet exercice, ont accueilli favorablement les principales interventions communes proposées au titre du domaine stratégique prioritaire n° 6 du PNUAD, qui concerne essentiellement la nutrition. Les interventions proposées, qui devraient être mises en œuvre dans 11 districts, prévoient un soutien: i) à la transposition à grande échelle des interventions nutritionnelles menées par le Gouvernement (dans le cadre de la stratégie SUN); ii) à la formation et au déploiement de personnel sanitaire féminin qui aura pour mission de promouvoir les interventions nutritionnelles à l'échelon provincial; iii) à l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les programmes (en collaboration avec l'UNESCO et ONU-Femmes); et iv) au suivi et à l'évaluation.

Questions directrices

Les questions ci-après ont pour but de faire en sorte que toutes les mesures raisonnables soient prises pour que les initiatives de développement proposées tiennent bien compte des principales formes de malnutrition, et ce dans un souci de rentabilité coût-efficacité.

Liste de questions directrices

- Les principales causes immédiates et profondes de la malnutrition, y compris celles apparues récemment, sont-elles bien connues? Les groupes de population les plus vulnérables ont-ils été recensés?
- Les programmes et projets proposés incluent-ils toutes les mesures raisonnables pour que les initiatives de développement s'attaquent aux causes immédiates et profondes de la malnutrition? Ces initiatives ciblent-elles directement les groupes de population les plus vulnérables?
- Les programmes et projets proposés cherchent-ils à exploiter toutes les possibilités de contribuer à l'amélioration de la nutrition, en particulier parmi les groupes de population les plus vulnérables?
- Si les progrès dans l'exécution des principaux programmes de lutte contre la malnutrition sont insuffisants, cela aura-t-il une incidence sur les résultats des programmes et projets?
- La matrice de résultats des programmes et projets proposés comprend-elle des cibles et indicateurs de performance permettant de démontrer l'impact de ces derniers sur la nutrition, et inversement?

Ressources complémentaires pour l'ÉTAPE 3

Ressource	Description
<p>UN Global Nutrition Agenda: Delivering on the commitment to eradicate malnutrition in all its forms: The role of the UN system (Assemblée générale des Nations Unies).</p> <p>http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2015/06/UN-Global-Nutrition-Agenda-2015.pdf.</p>	<p>L'Assemblée générale des Nations Unies a, entre autres, pour fonction de promouvoir le dialogue entre les organismes des Nations Unies à tous les niveaux pour qu'ils harmonisent au mieux leurs activités, compte tenu de leurs attributions et de leurs ressources propres, dans le contexte d'un système de développement mondial en constante évolution.</p> <p>Le fait de travailler à la réalisation d'objectifs communs devrait favoriser une utilisation plus efficace des ressources, une réduction des chevauchements d'activités et une meilleure synergie entre les missions des organismes. Les résultats, objectifs, produits et activités proposés par l'Assemblée générale ont pour but d'étayer l'établissement des priorités et la planification des travaux des organismes ainsi que des équipes interinstitutions aux niveaux national, régional et mondial.</p>
<p>Programme de travail de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).</p> <p>https://www.unscn.org/en/topics/un-decade-of-action-on-nutrition?idnews=1704.</p>	<p>À la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), tenue en novembre 2014, les États Membres et la communauté internationale se sont engagés à éliminer la malnutrition sous toutes ses formes et ont formulé une vision commune de l'action mondiale dans la Déclaration de Rome sur la nutrition. Ils sont également convenus d'un cadre d'action d'application facultative (le Cadre d'action de la CIN2) pour la concrétisation de ces engagements. Le programme de travail présente son objectif, sa valeur ajoutée et ses principes directeurs; les domaines d'action prioritaires; les modalités d'engagement; les rôles des États Membres et des autres parties prenantes; les mécanismes et les outils guidant l'action (moyens de mise en œuvre); ainsi que le cadre de reddition de comptes.</p>
<p>REACH Nutrition Planning Guidance</p> <p>Réf.: Réseau des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (SUN) (2016-2020).</p> <p>http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/UNN%20Strategy-FINAL-11May2017-EN-LowRes.pdf.</p>	<p>Les documents directifs concernant la planification des interventions nutritionnelles qui ont été élaborés récemment s'appuient sur les conclusions des analyses et des outils du programme REACH, y compris le bilan multisectoriel de la situation nutritionnelle, l'aperçu général des politiques et des plans et la cartographie des interventions nutritionnelles menées par les parties prenantes, pour étayer les décisions relatives à la transposition à grande échelle et à la planification des activités multisectorielles dans le domaine de la nutrition, aux niveaux national et infranational. Les orientations sont présentées sous forme visuelle (diapositives créées à l'aide de PowerPoint, brochures), ce qui favorise leur utilisation dans le cadre des ateliers sur la planification. Elles offrent un aperçu général des processus de planification en matière de nutrition, en mettant l'accent sur l'importance de créer une cohésion entre le niveau national et le niveau infranational. Elles fournissent, par ailleurs, un contexte pour les discussions sur la planification ayant trait à la situation nutritionnelle, y compris la couverture actuelle des interventions nutritionnelles et les moyens à disposition, dans une zone géographique donnée, pour tenter de remédier aux problèmes nutritionnels. Ces orientations encouragent également la prise en compte des facteurs influençant la nutrition, comme le cadre des politiques nutritionnelles d'un pays, ainsi que les cadres de développement plus larges en place au niveau national.</p>

ÉTAPE 4. Assurer le suivi et l'évaluation

POINT D'ENTRÉE 4.1.

Évaluer dans quelle mesure les résultantes du PNUAD contribuent à la réalisation des priorités nationales et à l'amélioration de la nutrition

Action

Suivre et évaluer les résultats, tout particulièrement les résultantes et les produits correspondants du PNUAD, en s'intéressant à la façon dont ils contribuent à améliorer l'état nutritionnel de la population, notamment des groupes de population les plus marginalisés, et faciliter l'accès aux interventions essentielles expressément axées sur la nutrition et aux interventions tenant compte de la nutrition; et contribuer, par ailleurs, à la concrétisation des cibles et priorités nationales, notamment celles en lien avec les engagements pris au titre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et la mise en œuvre de son programme de travail, y compris les décisions découlant de la CIN2 et les ODD ayant trait à la nutrition, aux fins de la réalisation des objectifs mondiaux en matière de nutrition et de lutte contre les maladies non transmissibles fixés par l'Assemblée mondiale de la Santé pour 2025.

Exemple

Les conclusions découlant de l'évaluation du PNUAD et les enseignements tirés de cet exercice peuvent contribuer à améliorer la nutrition. Ainsi, au Rwanda, un examen du PNUAD a fait ressortir que la nutrition était un levier et que les Nations Unies avaient un avantage relatif dans ce domaine.

Questions directrices

Les questions directrices ont pour but de faire en sorte que le suivi et l'évaluation puissent démontrer, à l'aide de données factuelles, que le PNUAD a permis d'améliorer la situation nutritionnelle, en particulier parmi les groupes de population les plus marginalisés, et qu'il a contribué également à faciliter l'accès aux services prioritaires expressément axés sur la nutrition ou tenant compte de la nutrition.

Liste de questions directrices

- Le pays est-il doté de plans aux fins de l'évaluation périodique des progrès réalisés en direction des résultats de la matrice ayant trait à la nutrition?
- Est-il envisagé d'évaluer les répercussions d'une amélioration de la nutrition sur la réduction de la pauvreté, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, ou encore la santé et le bien-être des individus?
- Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de l'exécution des programmes, s'attache-t-on suffisamment à établir si l'exploitation des possibilités d'améliorer la nutrition a des retombées positives sur les personnes vulnérables, les pauvres, les femmes et les autres groupes marginalisés?
- Accorde-t-on une attention suffisante au recensement des besoins des partenaires en matière de renforcement des capacités, notamment pour ce qui est de la collecte, de l'analyse, du suivi et de la communication des données relatives aux causes et conséquences de la malnutrition sous toutes ses formes, compte tenu du contexte national?
- Les résultats concernant les réalisations qui font l'objet de comptes rendus intègrent-ils les résultats liés à la nutrition?

- A-t-on prévu des mesures concernant le suivi de l'évolution du niveau de coopération entre les organismes des Nations Unies en ce qui concerne les risques et possibilités associés à la nutrition?
- Le dispositif de suivi et d'évaluation permet-il de se prononcer sur l'efficacité des stratégies et des résultats du PNUAD en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux interventions essentielles expressément axées sur la nutrition ou aux interventions tenant compte de la nutrition, en particulier pour les groupes de population les plus vulnérables?
- Le dispositif de suivi et d'évaluation est-il suffisant pour pouvoir se prononcer sur l'exploitation efficace des ressources et avantages relatifs de l'équipe de pays des Nations Unies, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités en lien avec l'amélioration de la nutrition, et plus particulièrement le recours à une approche multisectorielle, le cas échéant?
- Dans quelle mesure est-il possible de démontrer que les résultats et enseignements liés à l'amélioration du positionnement du PNUAD ont une incidence sur le cadre de développement national dans le contexte de la lutte contre la malnutrition et sont susceptibles de fournir des données pertinentes à l'appui de l'analyse de pays et de la planification des activités s'inscrivant dans les cycles suivants?

POINT D'ENTRÉE 4.2.

Tenir compte des résultats de l'évaluation dans l'analyse de pays et la planification par pays

Action

Suivre les activités et les résultats pour s'assurer que ceux-ci continuent de tenir compte de l'évolution des risques et possibilités associés à la nutrition. Il s'agit d'encourager le perfectionnement et l'apprentissage, éléments importants aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre du PNUAD.

Questions directrices

Les questions ci-après ont pour objet de faire en sorte que le dispositif de suivi et d'évaluation permette de tirer des enseignements de l'expérience et de se perfectionner en permanence dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du PNUAD.

Liste de questions directrices

- De quelle façon les programmes et projets nutritionnels intègrent-ils les données actualisées concernant les questions nouvelles, les risques, les vulnérabilités, les coûts et les avantages, ainsi que l'accès aux interventions nutritionnelles essentielles?
- Existe-t-il des mécanismes permettant de garantir que les informations recueillies au moyen du dispositif de suivi et d'évaluation sont utilisées pour éclairer la planification et la programmation des activités en cours et futures dans le domaine de la nutrition?
- Existe-t-il des mécanismes permettant de garantir que: i) les répercussions sur les divers groupes sociaux et sur les deux sexes font l'objet d'un suivi particulier; et ii) ces informations sont prises en compte dans les évaluations, l'examen des résultats et la planification des activités futures dans le domaine de la nutrition?
- Les enseignements tirés de l'évaluation des programmes, projets et initiatives, ainsi que des mesures de gestion seront-ils utilisés au moment de définir les nouveaux résultats escomptés ou d'identifier, d'élaborer et d'évaluer les programmes et projets?
- Est-on certain que l'évaluation des initiatives pilotes sera menée à bon terme et fera l'objet de comptes rendus avant que ces initiatives soient reproduites ou transposées à plus grande échelle?

Ressources complémentaires pour l'ÉTAPE 4

Ressource	Description
<p>Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement. Groupe d'appui opérationnel du Bureau de l'évaluation, et Groupe du développement des capacités du Bureau des politiques de développement, (UNDP, 2009).</p> <p>http://web.undp.org/evaluation/handbook/french/.</p>	<p>Ce guide fournit des orientations concernant la gestion axée sur les résultats en matière de programmation et de suivi des performances, l'accent étant mis sur les changements dans le domaine du développement et les améliorations concrètes des conditions de vie des individus.</p>
<p>Compendium of indicators for nutrition-sensitive agriculture, FAO, 2016.</p> <p>http://www.fao.org/3/a-i6275e.pdf.</p>	<p>Ce guide tout simple est destiné aux responsables du suivi et de l'évaluation des projets d'investissement dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture (chaînes de valeur, développement social, développement rural, etc.), qui doivent faire la démonstration de résultats intermédiaires en matière d'amélioration de la nutrition. Il a pour ambition de regrouper les principaux indicateurs pertinents en matière de nutrition pouvant être utilisés dans le cadre du suivi et de l'évaluation des investissements dans l'alimentation et l'agriculture et de fournir des orientations sur les types d'indicateurs les plus adaptés à tel ou tel type d'investissement.</p>
<p>Nutrition Targets and Indicators for the Post-2015 Sustained Development Goals: Accountability for the Measurement of Results in Nutrition: A Technical Note (UNSCN, 2015).</p> <p>https://www.unscn.org/files/Publications/Post_2015_Nutrition_Targets_and_Indicators_final_March_2015_website_.pdf.</p>	<p>Cet outil propose des cibles et indicateurs mondiaux en matière de nutrition, y compris les indicateurs nutritionnels des ODD, ainsi que des indicateurs relatifs à la couverture des interventions aux fins du suivi à l'échelon national. Il aborde aussi la question de l'obligation redditionnelle, premièrement pour que la collecte de données et les systèmes d'information nationaux soient à même de mesurer les progrès réalisés en matière de nutrition, grâce à la production en temps voulu de données ventilées de qualité; et deuxièmement au fins d'une discussion sur les prévisions de dépenses au niveau national et le suivi des ressources consacrées à la nutrition.</p>

B. Engagements SMART propres à chaque pays

La vision commune de l'action à mener au niveau mondial pour éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes a été présentée dans les dix engagements de la Déclaration de Rome sur la nutrition et les 60 solutions et mesures stratégiques recommandées énoncées dans le Cadre d'action connexe, qui ont été tous deux adoptés à la CIN2, en novembre 2014. Donnant suite à une recommandation formulée dans la Déclaration de Rome, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, en avril 2016, la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

Ces dix engagements sont les suivants:

1. Éliminer la faim et prévenir toute forme de malnutrition;
2. Investir davantage dans des interventions et actions efficaces de nature à améliorer le régime alimentaire et la nutrition des populations;
3. Renforcer les systèmes alimentaires durables;
4. Faire une plus large place à la nutrition dans les stratégies nationales pertinentes et adapter les ressources nationales en conséquence;
5. Améliorer la nutrition en renforçant les capacités humaines et institutionnelles;
6. Renforcer et faciliter les contributions et l'action de toutes les parties prenantes;
7. Assurer une alimentation saine pendant toute la vie;
8. Mettre en place un environnement favorable permettant de faire des choix en connaissance de cause;
9. Concrétiser les dix engagements par la mise en œuvre du Cadre d'action;
10. Intégrer la vision et les engagements pris dans la Déclaration de Rome dans le processus du programme de développement pour l'après-2015.

Dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et de la suite à donner à la CIN2, les gouvernements et l'ensemble des parties prenantes sont encouragés à prendre des engagements SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais) en faveur de la nutrition de façon à atteindre les objectifs nationaux fixés pour ce domaine. Cela implique de mettre en place des systèmes de suivi pour pouvoir évaluer les progrès accomplis. Toutes les parties prenantes sont également invitées à revoir ou à élargir les engagements SMART, qui doivent être ambitieux, au titre du processus «Nutrition pour la croissance» du Sommet de Rio de 2016. Les intervenants des autres secteurs devraient préciser de quelle façon les engagements pris dans leur propre secteur peuvent contribuer à faire progresser la cause de la nutrition. À cet égard, le système des Nations Unies devrait aider les pays à traduire les 60 mesures recommandées énoncées dans le Cadre d'action de la CIN2 en engagements SMART en faveur de la nutrition, qui seraient propres à chacun d'entre eux.

Les engagements à agir varieront d'un pays à l'autre, en fonction des priorités nationales et compte tenu de la situation nutritionnelle du pays, ainsi que de ses systèmes alimentaire et sanitaire.

La mise en œuvre des dix engagements au moyen du déploiement du Cadre d'action de la CIN2 contribuera à améliorer la transparence et le suivi aux fins de la réalisation des cibles mondiales en matière de nutrition pour 2025 fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que des cibles mondiales adoptées à titre volontaire concernant les maladies non transmissibles liées à la nutrition. La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition offre une occasion unique à tous les pays et à l'ensemble des parties prenantes de se réunir autour d'un cadre commun et d'améliorer la visibilité, la coordination, l'efficacité et l'efficience des interventions nutritionnelles menées à travers le monde, à tous les niveaux.

REFERENCES

Black et al. (2013) Black, Robert E et al. (2013). Maternal and child undernutrition and overweight in low-income and middle-income countries. *The Lancet*, Volume 382, Issue 9890, 427 – 451.

FAO (2017). International Symposium on Sustainable Food Systems For Healthy Diets And Improved Nutrition: Key Messages. Rome: Food and Agriculture Organization.

FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2017). The State of Food Security in the World 2017: Building Resilience for Peace and Food Security. Rome: Food and Agriculture Organization.

Hachhethu, K. et al. (2017). Towards Shared Goals: Building Multi-sectoral Coordination for Nutrition. Technical Brief #4, Pathways to Better Nutrition Case Study Evidence Series. Arlington, VA: Strengthening Partnerships, Results and Innovations Globally (SPRING) Project.

Haddad, L. (2013). Child Growth = Sustainable Economic Growth: Why we should invest in nutrition. Brighton: Institute for Development Studies (IDS).

IFPRI (2014). Global Nutrition Report 2014: Actions and Accountability to Accelerate the World's Progress on Nutrition. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.

IFPRI (2016). Global Nutrition Report 2016: From Promise to Impact: Ending Malnutrition by 2030. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.

Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition (2016). Food systems and diets: Facing the challenges of the 21st century. London: GLOPAN.

Levinson, F.J. and Balarajan, Y. (2013). Addressing Malnutrition Multi-sectorally: What have we learned from recent international experiences: Case studies from Peru, Brazil, and Bangladesh. New York: UNICEF.

Natalichio, M. and Garrett J. (Eds.) (2011). Working Multi-sectorally in Nutrition: Principles, Practices and Case Studies. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI).

Shrimpton, R. et al. (2014). Documenting the Process of Developing the Nepal Multi-sectoral Nutrition Plan and Identifying its Strengths and Weaknesses. Kathmandu, Nepal: UNICEF/European Union.

UNECA (2014). *The Cost of Hunger in Africa: Social and Economic Impact of Child Under-nutrition in Egypt, Ethiopia, Swaziland and Uganda*. African Union Commission, NEPAD Planning and Coordinating Agency, UN Economic Commission for Africa, and UN World Food Programme. Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa.

UNSCN (2015). UN Country Level Programmatic Guidance: UNDAF Guidance on Nutrition: Review Study. Geneva: United Nations Standing Committee on Nutrition.

UNSCN (2014). Nutrition and the Post-2015 Sustainable Development Goals: A technical note. Geneva: United Nations Standing Committee on Nutrition.

WFP (2016). The Compendium of Actions for Nutrition (CAN), developed by the UN Network for SUN/REACH Secretariat in consultation with the UN partner agencies. Rome: World Food Programme.

World Bank/UNICEF (2013). Capacity Building to Strengthen Local Government and Community Participation in Multi-sectoral Nutrition Programs in Nepal. Washington, DC: World Bank.

Crédits photos

Couverture et pages 5, 11, 21, 31:
FAO/Luis Sanchez Diaz

NOTE D'ORIENTATION SUR L'INTÉGRATION DE LA NUTRITION DANS LE PLAN-CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une note d'orientation pour les équipes de pays des Nations Unies

Secrétariat de l'UNSCN

info@unscn.org • www.unscn.org • c/o FAO • Viale delle Terme di Caracalla • 00153 Rome, Italie

Suivez-nous:  @UNSystemStandingCommitteeOnNutrition  @UNSCN



UNSCN

United Nations System Standing Committee on Nutrition

